cpas de Comines-Warneton

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

-

Budget 2021

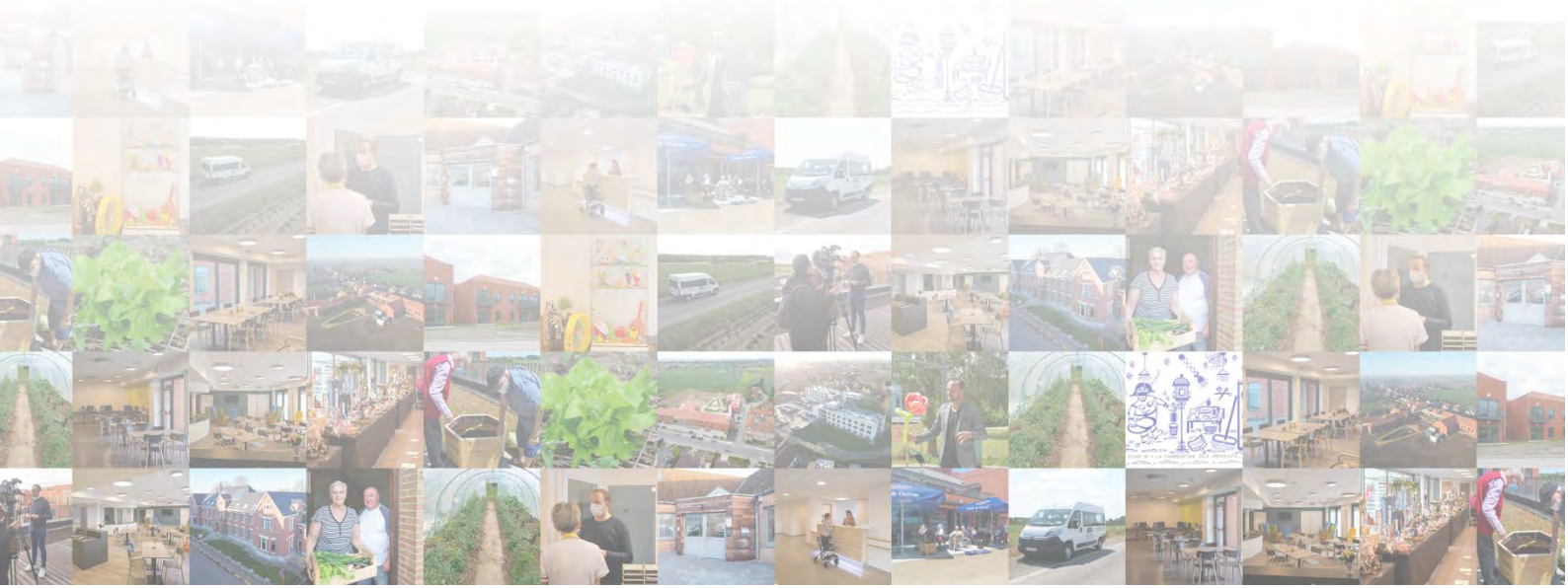

I. Table des matières

I. Table des matières 2
II. LE CPAS 3
A. DEFINITION 3
B. MISSIONS 3
C. ORGANES DE GESTION 6
D. RESSOURCES HUMAINES 8
E. COMMUNICATION 10
III. L'ACTION SOCIALE 12
A. PERMANENCES SOCIALES 12
B. REVENU D'INTEGRATION SOCIALE 12
C. CONTRATS D'INTEGRATION SOCIALE - PIIS 14
D. AIDES FINANCIERES 15
E. LA DEMANDE D'ASILE 16
F. GESTION BUDGETAIRE 17
G. MEDIATION DE DETTES 18
H. PERMANENCE JURIDIQUE 19
I. ENERGIE 19
J. FONDS SOCIAL DE L'EAU 22
K. LOGEMENTS 23
L. EPANOUISSEMENT SOCIAL ET CULTUREL DES USAGERS DU CPAS 25
IV. LES MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS 26
A. PRESENTATION DE NOS MR/MRS 26
B. PERSONNEL 27
C. PROFIL DES RESIDENTS 28
D. TAUX D'OCCUPATION 29
E. INTERVENTION INAMI 30
F. RECETTES 31
G. DEPENSES 31
V. PARTENARIATS ET PROJETS 33
A. SECTEUR SOCIAL ET INSERTION 33
B. SECTEUR MAISONS DE REPOS 33
VI. LES SERVICES A DOMICILE 34
VII. DEVELOPPEMENT DURABLE 35
VIII. PLAN GLOBAL DE SECURITE / SECURISATION BANQUE CARREFOUR 36
IX. MARCHES PUBLICS 37
A. ORGANISATION 37
B. BUDGET EXTRAORDINAIRE 2021 38
X. LES RECETTES ET LES DEPENSES 39
A. ORIGINE DES RECETTES 39
B. PARTICIPATION DE LA VILLE DE COMINES-WARNETON 39
XI. COVID-19 : 40
A. SERVICE SOCIAL – SERVICE A LA POPULATION 40
B. MAISONS DE REPOS – COURT-SEJOUR - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR - RESIDENCE-SERVICES 41
XII. CONCLUSION GENERALE : 46

II. LE CPAS

A. DEFINITION

L'aide sociale fait partie des droits de l'homme et des droits fondamentaux qui doivent être sauvegardés. Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Les CPAS sont des établissements publics dotés d'une personnalité juridique. Chaque commune est desservie par un CPAS.

B. MISSIONS

1) Aide Sociale

a) LES FORMES

La mission de conseil ou d'assistance

Mission d'information, d'assistance et d'accompagnement des usagers, effectuer les démarches qui visent à aider les usagers à faire valoir leurs droits.

La mission d'octroi de l'aide individuelle

Le CPAS accorde l'aide matérielle sous la forme la plus appropriée. Lors de la décision d'octroi de l'aide individuelle, le centre n'est lié par aucune considération réglementaire.

La mission de guidance

Le CPAS assure, en respectant le libre choix des usagers, la guidance psychosociale, morale ou éducative nécessaire à la personne aidée pour lui permettre de vaincre elle-même progressivement ses difficultés.

La mission de guidance notamment budgétaire constitue une des tâches essentielles du CPAS.

L'affiliation à un organisme assureur

Si la personne aidée n'est pas assurée contre la maladie et l'invalidité, le CPAS l'affilie à l'organisme assureur choisi par elle ou à la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité (C.A.A.M.I.).

L'aide sous la forme de la mise au travail

Lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales (souvent allocations de chômage) ou afin de valoriser l'expérience professionnelle de l'intéressé(e), le CPAS prend toutes les dispositions de nature à lui procurer un emploi. Le cas échéant, il agit lui-même comme employeur pour la période visée.

Le CPAS peut mettre à disposition le travailleur dans une commune, une A.S.B.L., une intercommunale à but social–culturel ou écologique, des sociétés à finalité sociale, …

La garde des valeurs

Le CPAS organise, par voie de règlement d'ordre intérieur, le dépôt, la garde et la restitution, volontaires ou nécessaires, des valeurs qui peuvent lui être confiées par des personnes admises dans un de ses établissements.

L'aide en cas d'expulsion

Le CPAS doit offrir, selon la loi, son aide à la personne expulsée « de la manière la plus appropriée ».

L'aide spécifique au paiement de pensions alimentaires en faveur d'enfants ou de parts contributives pour enfants placés (subvention à 100 % de l'Etat)

Le CPAS octroie une aide sociale spécifique aux personnes redevables d'une pension alimentaire.

La prime d'installation (subvention à 100 % de l'Etat)

Le CPAS octroie une prime d'installation à la personne qui perd sa qualité de sans-abri pour occuper un logement qui lui sert de résidence principale.

Reconnaissance et concrétisation du droit à l'intégration sociale

Une des missions les plus importantes confiées au CPAS consiste à la mise en œuvre du droit à l'intégration sociale. Dans ce cadre, le CPAS octroie le RIS (Revenue d'Intégration Sociale, anciennement Minimex).

Chaque bénéficiaire du RIS négocie également un PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale).

Accueil des réfugiés

Le CPAS prend en charge l'accueil et l'accompagnement des réfugiés qui lui sont désignés notamment par le biais de ses ILA (Initiative Locale d'Accueil).

b) LES METHODES

Les méthodes du travail social

Le CPAS remplit sa mission en suivant les méthodes du travail social les plus adaptées et dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses des intéressés.

L'enquête sociale

Diagnostic précis sur l'existence et l'étendue du besoin d'aide afin de proposer les moyens les plus appropriés pour y faire face. L'enquête sociale établie par un travailleur social fait foi jusqu'à preuve contraire pour ce qui concerne les constatations de faits consignés contradictoirement (le rapport est signé par l'intéressé(e)).

c) L'INFORMATION AU PUBLIC

Le CPAS prend toutes les initiatives nécessaires pour informer le public sur les différentes formes d'aide qu'il octroie

d) LA COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE

Maisons de repos

Le CPAS crée, là où c'est nécessaire, des établissements ou services à caractère social, préventif ou curatif, les étend et les gère. Il peut décider de devenir membre d'une A.S.B.L. en vue de satisfaire des besoins spécifiques non rencontrés par ses services.

Partenariats

Le CPAS peut recourir à la collaboration de personnes, d'établissements ou de services créés soit par des pouvoirs publics, soit par l'initiative privée, disposant de moyens nécessaires pour réaliser les diverses solutions qui s'imposent.

C. ORGANES DE GESTION

Le Conseil de l'Action Sociale

Le CPAS est dirigé par le Conseil de l'Action Sociale dont les membres sont élus directement par les électeurs en même temps que les élections communales pour une durée de 6 ans.

Il délibère collégialement des problèmes concernant le CPAS et de toutes les décisions à prendre. Il se réunit au moins 1 fois par mois sur convocation du Président.

Le Bureau Permanent

Les membres sont élus directement. Il s'occupe des affaires courantes et se réunit en principe 1 fois par semaine. Il joue le rôle de Comité Spécial de l'Aide Sociale, il décide donc des aides sociales diverses à apporter sur base des dossiers sociaux. La règle du consensus y est applicable

Composition

Monsieur HALLEZ Frédéric, Président
Groupe politique : Action
Profession : manager associatif

Madame VANTORRE Christine, Vice-Présidente
Groupe politique : Action
Profession : assistante sociale

Madame HEYTE-STAMPER Carine, Conseillère et Membre du Bureau Permanent
Groupe politique : Action
Profession : infirmière

Madame MILLEVILLE Christine, Conseillère
Groupe politique : Action
Profession : kinésithérapeute – Ostéopathe

Monsieur GAQUIERE Francis, Conseiller
Groupe politique : Action
Profession : pensionné

Monsieur CASTRIQUE Jeannot, Conseiller
Groupe politique : Action
Profession : pensionné

Monsieur SIX Frédéric, Conseiller
Groupe politique : Action
Profession : assistant social

Monsieur COOL Venezio, Conseiller et Membre du Bureau Permanent
Groupe politique : Ecolo
Profession : éducateur

Monsieur DURNEZ Augustin, Conseiller
Groupe politique : Ecolo
Profession : étudiant

Monsieur CASTELAIN Arnaud, Conseiller
Groupe politique : Ensemble
Profession : employé de mutualité

Madame GOBEYN Bérengère, Conseillère
Groupe politique : Ensemble
Profession : infirmière

Madame la Bourgmestre LEEUWERCK Alice peut assister aux séances du Conseil de l'Action Sociale, avec voix consultative.

Comité Directeur CODIR

L'article 42 paragraphe 3 de la loi organique des CPAS prévoit que :

« Un comité de direction est instauré au sein de chaque CPAS. Il est composé du directeur général, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions reliées à la qualité de responsable de service par l'organigramme visé au §2 »

Chaque membre du Comité de direction doit avoir une vue transversale des activités et des services du CPAS et doit également assurer un comportement et un état d'esprit en phase avec les valeurs définies à savoir être proactif et positif, être fédérateur et modérateur, être un vecteur de communication, respecter les règles de confidentialité définies, …

Au vu du profil requis pour participer au Comité de direction, la composition du Comité de direction arrêtée par le Bureau permanent, en sa séance du 3 avril 2014 est la suivante :

- Madame Myriam DEBRUYNE, Directrice générale, Présidente ;
- Monsieur Régis DUMORTIER, Directeur financier ;
- Madame Emily DEHEM, Chef de bureau spécifique (remplaçante désignée de Madame Myriam DEBRUYNE en cas d'absence pour maladie, congés payés, … - décision du BP du 19/12/2013).

En fonction des thèmes abordés, l'un ou l'autre des chefs de service et/ou agents sont invités à participer au Comité de direction afin d'y apporter leur expertise.

Déclaration de politique sociale (DPS) et Programme Stratégique Transversal (PST)

Le décret du 19 juillet 2018 a intégré le PST dans la loi organique des CPAS.

Le PST est un outil de gouvernance pluriannuel, inspiré de la DPS, reprenant la stratégie afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le Conseil de l'action sociale et l'administration, notamment le CODIR.

La DPS relative à la législature 2019-2025 a été présentée au Conseil de l'Action sociale du 20 mars 2019.

Le PST fait l'objet d'une publication sur le site internet, tout comme la présente note de politique.

D. RESSOURCES HUMAINES

L'organigramme du personnel représente la structure d'organisation des services du CPAS, indique les rapports hiérarchiques et fonctionnels et les services/agents bénéficiant de la prime d'attractivité. Cet organigramme, avalisé par le Bureau permanent, a fait l'objet d'une présentation aux différents chefs de service.

Celui-ci est mis à jour une fois par an.

Vous trouverez en ANNEXE 1 : L'organigramme du CPAS de Comines-Warneton

1) Nombre ETP au 31/12/2019

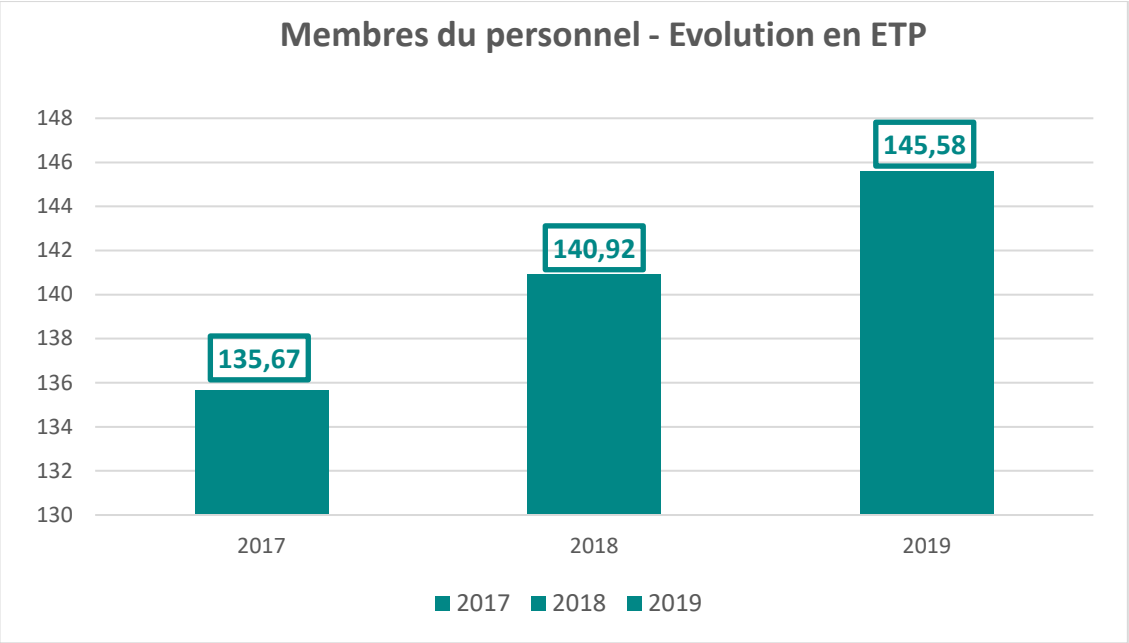

2) Caractéristiques essentielles du personnel au 31/12/2019

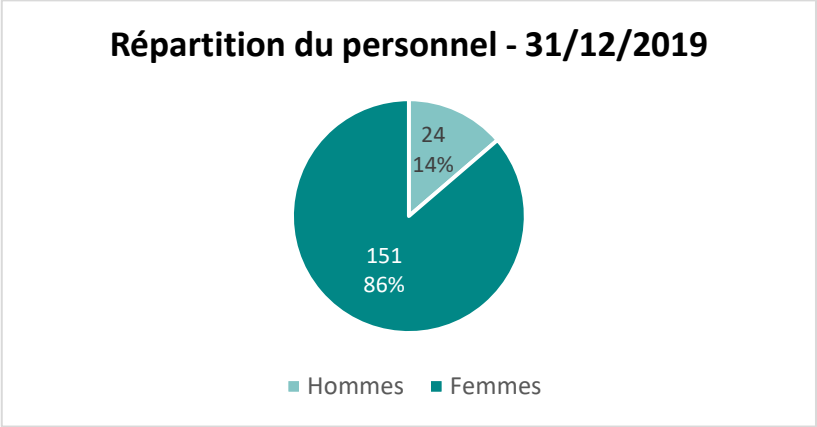

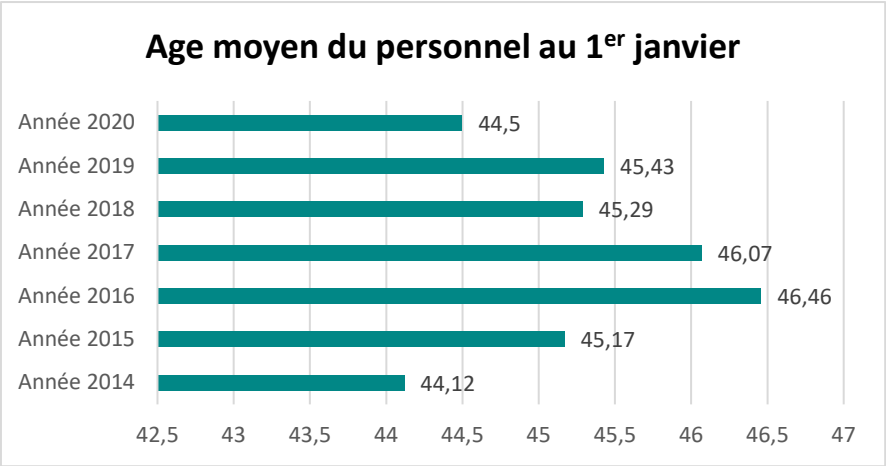

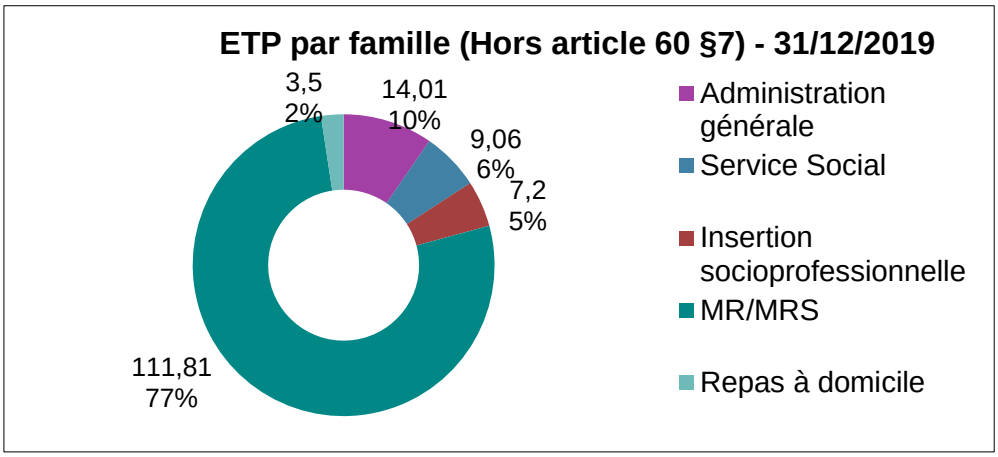

E. COMMUNICATION

Un chargé de communication a été engagé.

Sa mission principale est de coordonner la communication interne et externe du CPAS et de ses différents services.

Présent au centre administratif, le chargé de communication se charge de la création, de la maintenance et de l'alimentation du site internet et des réseaux sociaux.

Il réalise et met en page les différentes brochures et publications web et papier de l'ensemble des services.

1) Communication interne

Notre Centre a créé, en 2007, son INTRANET : il met à disposition des informations, des communications à destination du personnel, il favorise la communication au sein de l'entreprise et limite les erreurs dues à la mauvaise circulation d'une information. Il est devenu incontournable au bon fonctionnement des services du CPAS de Comines-Warneton.

2) Communication externe

a) NOTRE SITE INTERNET > www.cpas-comines.be

Un nouveau site internet a été lancé en mars 2020. Les différentes pages de présentation des services ont été entièrement retravaillées pour permettre un meilleur accès à l'information.

Le site est entièrement géré en interne ce qui permet d'avoir la main sur les différentes fonctionnalités à mettre en place, sur les mises à jour mais aussi sur les messages reçus via le formulaire de contact présent sur le site.

Le nouveau site est conforme à la directive Européenne relative à l'accessibilité des sites web et un audit est en cours afin d'obtenir le label « AnySurfer ».

En plus des pages d'informations et de présentation de nos services et maisons de repos, la rubrique Actualités qui est visible sur la page d'accueil présente les dernières nouvelles de notre service public.

Chaque semaine, les menus des maisons de repos et des repas à domicile sont mis à jour sur la page dédiée.

b) RÉSEAUX SOCIAUX

Une page Facebook officielle du CPAS a été lancée. Elle permet de faire le lien entre une partie de la population qui s'informe en grande partie via Facebook et notre site internet.

Des extraits d'articles publiés sur le site sont publiés sur Facebook afin d'y amener des visiteurs.

c) NOS CHAÎNES D'INFORMATIONS SUR LES TV DES RÉSIDENTS ET ÉCRANS DANS LES LIEUX DE VIE DES MAISONS DE REPOS

Des chaînes d'informations ont été créées pour moderniser la communication avec nos résidents.

Concrètement, dans chaque chambre, le résident allume sa tv sur un menu qui lui permet d'accéder aux informations de la maison de repos ou de naviguer vers les chaînes de TV traditionnelles.

Une chaîne générale reprend toutes les informations alors que différentes chaînes permettent d'accéder directement aux informations :

Chaînes d'informations : Générale, Menu, Animation, Photos.

Détail de la chaîne générale :

- Menus
- Programme mensuel des animations
- Animation de la journée
- Anniversaires du mois (en ligne : mois en cours + mois suivant)
- Photos des animations
- Bienvenue (nouveaux résidents) (en ligne 2 semaines)
- Bienvenue (nouveau personnel) (en ligne 2 semaines)
- Infos diverses de la maison de repos (par exemple, un évènement sur l'entité, un évènement organisé par les bénévoles, etc.)
- Conseil des résidents : date
- Décès (en ligne 2 semaines)

d) TV – SALLE D'ATTENTE DU CENTRE ADMINISTRATIF

Une télévision présente dans la salle d'attente de notre Centre Administratif diffuse des spots internes (promotion de nos services, informations, numéros de téléphones utiles, etc.) et externes (campagnes d'information de l'AViQ, de la Wallonie, etc.) à destination de nos bénéficiaires.

e) VIVRE À COMINES

Chaque mois, un espace de publication est réservé au CPAS dans la revue communale « Vivre à Comines ».

- L'équipe du Service Insertion prépare à l'aide des stagiaires un article présentant leurs activités, une recette, etc.

- Le tuteur énergie publie des conseils énergétiques (ex : comment purger un chauffage, etc.).

- Le reste est complété avec des informations qui varient en fonction de l'actualité.

III. L'ACTION SOCIALE

A. PERMANENCES SOCIALES

*Antenne du Bizet : Comme annoncé dans la précédente note de politique, l'antenne du Bizet a été transférée à la Maison de Village, ceci permet de garantir une meilleure confidentialité

*Maison du Sacré Cœur : NOUVEAU BATIMENT – emménagement depuis le 10 décembre 2019 : rue de Ploegsteert, 155 à 7782 PLOEGSTEERT

B. REVENU D'INTEGRATION SOCIALE

1) Montants de base mensuels indexés du RIS (03/2020)

Personne ayant charge de famille	Isolé	Cohabitant
1295,91 €	**958,91 €**	**639,27 €**

2) Evolution du nombre de RIS 2018 – 2019

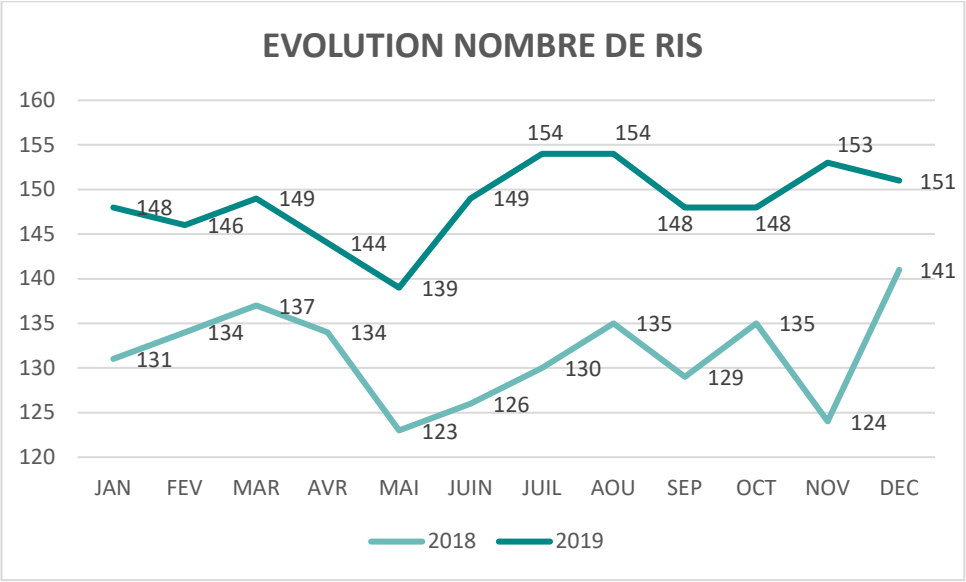

3) Chiffres RIS au 31/12/2019

Nombre total d'ayants droit au RIS : 151

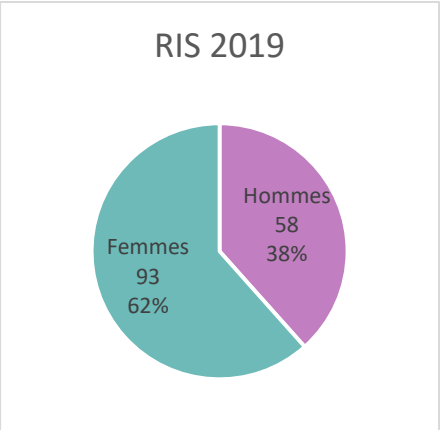

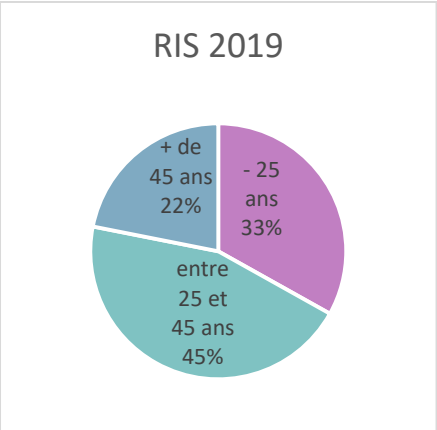

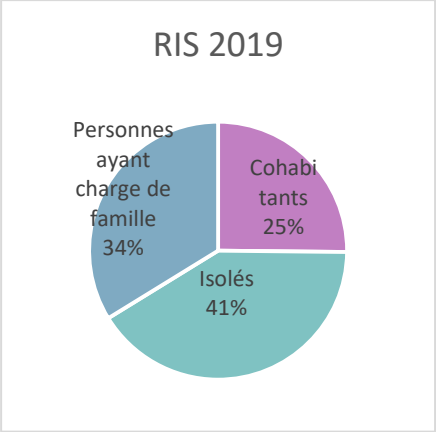

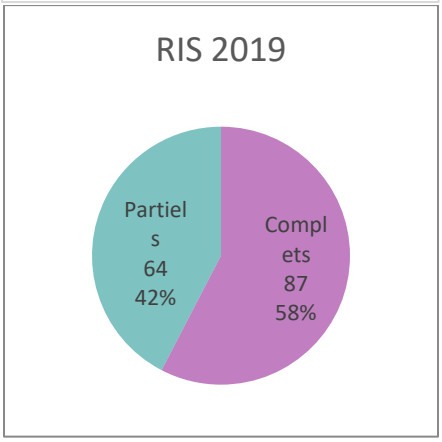

C. CONTRATS D'INTEGRATION SOCIALE - PIIS

1) Chiffres de l'année 2019

Les contrats se ventilent comme suit :

PIIS Social : Exemptions par mesure d'équité, sur base de l'âge ou raison de santé, Suivi individualisé (ex : suivis médicaux/psychologiques, logements, démarches administratives, ..)	115
Etudiants	30
Insertion Socio-Professionnelle + Article 60 §7 en cours	190
NOMBRE DE CONTRATS PIIS	335

2) Suivi 2019

PIIS Insertion Professionnelle : 74 % de réussite

Les arrêts sont pour la majeure partie dus à des raisons administratives (déménagement, récupération du droit aux allocations de chômage) ou encore à la nécessité d'effectuer un suivi médical avant d'envisager l'emploi.

A noter que 68 % des contrats en article 60§7 ont abouti, dont 18 % sont dans un processus d'insertion durable – emploi.

Pour bénéficier d'un tel contrat, les stagiaires en insertion doivent justifier de plusieurs bonnes évaluations consécutives. Cette préparation à la mise à l'emploi, plus suivie et plus rigoureuse, permet de déceler et de résoudre à la base les attitudes et comportements inadéquats au respect d'un contrat de travail.

Une éducatrice assure un suivi régulier (au minimum mensuel) tout au long de la mise sous contrat. De plus, sur son lieu de travail, le/la contractuel(le) est encadré(e) par un tuteur(trice).

Contrats étudiants : 63 % de réussite

Cela signifie que 63% des étudiants ayant signé un « PIIS étudiants » ont réussi leur année d'étude.

Pour les 37% restants, soit il s'agit de personnes qui poursuivent leurs études malgré une année en échec, soit qui abandonnent leurs études, soit qui bifurquent vers un PIIS insertion professionnelle ou qui s'orientent vers une formation qualifiante.

D. AIDES FINANCIERES

1) Introduction

L'intervention du CPAS ne se limite pas à accorder le revenu d'intégration sociale (RIS). Selon l'état de besoin de certaines personnes et familles, le CPAS apporte des aides sociales financières complémentaires, assurant ainsi le principe d'une existence conforme à la dignité humaine.

Les personnes ayant des revenus professionnels peuvent également bénéficier d'aides selon la situation.

Qui peut prétendre à ces aides financières ?

- Les bénéficiaires de l'aide sociale
- Les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale
- Les allocataires sociaux
- Les indépendants
- Toute personne ayant des difficultés financières.

Au sein de notre CPAS, les aides les plus importantes ont trait au logement, notamment via les allocations loyer.

2) Budget consacré à ces aides financières

	Compte 2019	Budget 2020 Après MB 1	Budget 2021
Aides en espèces (aides financières diverses)	76415.53	80000	80000
Frais d'hospitalisation	430.28	2000	2000
Aides en nature (prises en charge de frais de cantine, les fournitures scolaires, ...)	5688.68	8500	8500
Cotisations de sécurité sociale	235.38	2000	2000
Aide locative (garanties locatives, arriérés locatifs, allocations loyer)	179787.64	199000	199000
Frais d'hébergement de personnes adultes dans les maisons d'accueil	17628.93	16000	18000
Frais d'hébergement d'enfants notamment pour les orphelins en institutions ou en famille d'accueil, pour les enfants dont les parents sont hospitalisés ou en incapacité momentanée,...	0	1000	1000
Avances diverses (sur pensions, allocations de chômage,...)	32771.23	70000	70000
Personnes aidées placées en maisons de repos du CPAS	0	8000	6000
Aides sociales aux résidents hébergés dans d'autres MR/MRS	1850.59	20000	14000
Frais médicaux et pharmaceutiques	4125.78	9000	9000
Activités socioculturelles des bénéficiaires du CPAS et/ou enfants (affiliations sportives, participation à des classes vertes, achats d'équipements sportifs,...) – Fonds d'épanouissement social et culturel.	16443.68	15237	15000

TOTAL	335377.72	430737	426500

E. LA DEMANDE D'ASILE

1) Logements réservés à l'accueil des demandeurs d'asile

2) Chiffres de l'année 2019

En 2019, nous avons accueilli 9 personnes sur l'entité de Comines :

- Logement rue d'Houthem : accueil de 3 personnes – (addendum supprimé pour une 4e personne)
- Logement rue des Frênes : accueil de 4 personnes.
- Logement rue de Zandvoorde : 2 places individuelles

Evolution :

Décembre 2018 : accueil de 8 personnes.

Décembre 2019 : accueil de 9 personnes.

F. GESTION BUDGETAIRE

1) En quoi consiste la gestion budgétaire ?

La gestion budgétaire est une « forme d'aide sociale » dont le but est d'aider les personnes et les familles à mieux gérer leur budget au sens strict (équilibre entre les recettes et les dépenses) et en conséquence, à améliorer leurs conditions de vie, leur bien-être.

La gestion budgétaire doit aborder non seulement les éléments objectifs du budget (chiffres, preuves de paiement, etc.), mais aussi des éléments psychologiques.

En gestion budgétaire, les paiements sont réalisés par les assistants sociaux après réception des factures.

Nous réalisons également quelques suivis de dossiers en guidance budgétaire. Il s'agit d'une forme d'aide sociale, individuelle qui vise à accroître la maîtrise du budget des personnes qui en bénéficient. La guidance budgétaire est provisoire, elle est proposée et non imposée. Les bénéficiaires de cette aide conservent leur compétence décisionnelle et profitent d'un accompagnement social individualisé.

2) Profil des personnes en gestion budgétaire

- Individus ayant un budget serré. La gestion est synonyme de sécurité, elle garantit le paiement des charges courantes indispensables telles que le loyer, gaz-électricité, eau, … et évite des problèmes tels que l'expulsion, la suspension des fournitures d'eau, etc.
- Individus ayant des problèmes de dépendance (alcool, drogue, jeux, etc.)
- Individus limités sur le plan intellectuel.
- Individus ayant des problèmes de dépression
- Jeunes « à la dérive »
- …

3) Chiffres

Début 2018, les dossiers pour lesquels la situation financière, sociale, médicale ou familiale ne justifiait plus un maintien en gestion budgétaire ont été clôturés ou orientés vers une guidance budgétaire (sans compte cogéré).

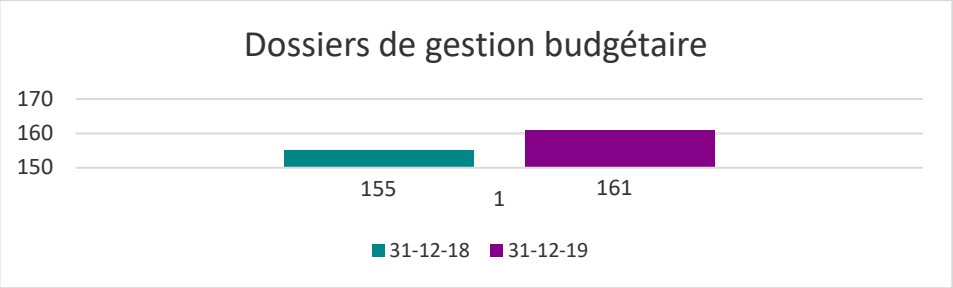

G. MEDIATION DE DETTES

1) Agrément et collaboration

Le service de médiation de dettes est agréé par la Région Wallonne pour une durée indéterminée avec remise de rapport d'activités annuel.

Depuis juillet 2017, nous avons une nouvelle collaboration avec 2 juristes désignées par l'Ordre des avocats par convention : Maître Jacqueline MACHOEL et Maître Marie-Paule DAUCHY.

Les subventions sont attribuées par la Région Wallonne. En 2019, elles s'élevaient à 18 415,84 €.

2) Etapes de la médiation de dettes

- Rencontre avec la famille ;
- Examen de la situation financière ;
- Rencontre de la famille avec le juriste ;
- Elaboration d'un plan d'apurement de dettes ou d'une requête en règlement collectif de dettes.

Actuellement, on constate qu'il devient de plus en plus difficile de dégager une somme disponible au profit des créanciers. La seule solution est alors la procédure de règlement collectif de dettes.

3) Chiffres

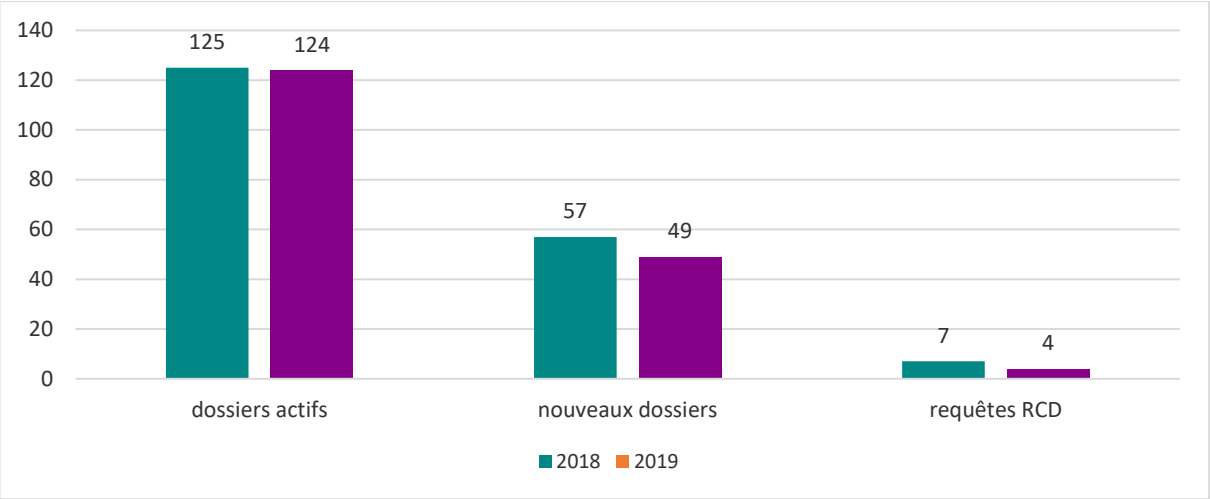

H. PERMANENCE JURIDIQUE

1) Organisation de la permanence juridique

Elle existe depuis le 13 septembre 2007.

L'aide juridique de première ligne est accordée sous la forme de renseignements pratiques, d'informations juridiques, d'un 1er avis juridique ou d'un renvoi vers une institution spécialisée.

L'aide est GRATUITE et accessible à tous, quels que soient les revenus.

La permanence se fait le 2ème jeudi du mois entre 17h et 18h, au sein de notre CPAS.

L'aide juridique de deuxième ligne : les personnes se trouvant dans les conditions familiales et financières déterminées peuvent obtenir la désignation d'un avocat (à moindre frais) pour les assister dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative.

2) Evolution de la permanence juridique depuis sa création

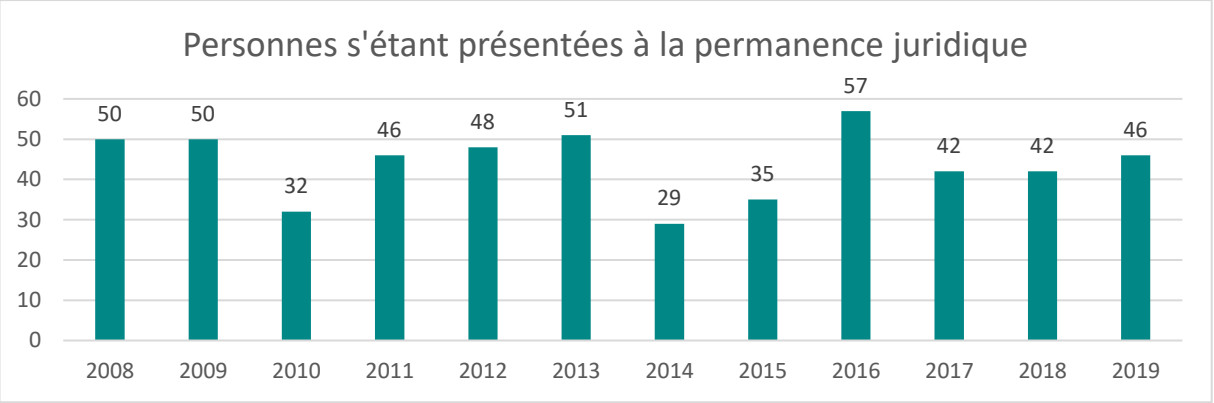

I. ENERGIE

1) Tuteur Energie : interventions et chiffres

En vue d'une gestion durable et d'économies d'énergie, un tuteur énergie a été engagé.

Il se propose de rendre visite à la population, sans aucun engagement et à titre tout à fait gratuit. Il vérifie si le logement dispose de toutes les qualités pour une consommation énergétique raisonnable ou si, par contre, des améliorations devraient ou pourraient être faites.

Il analyse avec l'habitant de la maison les moyens pour effectuer les travaux éventuellement nécessaires, assiste les locataires dans les démarches vis-à-vis

du propriétaire, et explique (aux personnes concernées) les aides et les primes existantes. Il donne également tout autre conseil afin de bénéficier des tarifs les plus avantageux en matière d'électricité et de gaz, et répond à toutes les questions en matière d'énergie.

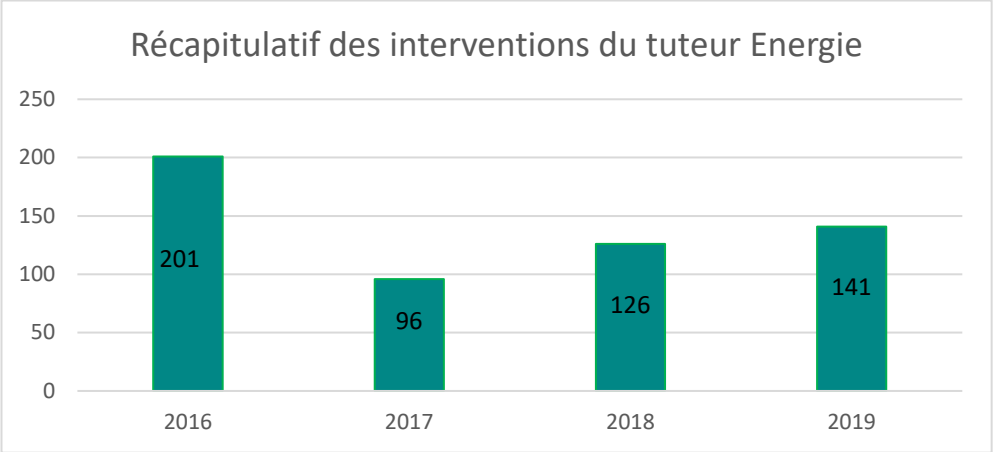

2) Fonds MAZOUT et chiffres

Le CPAS de Comines-Warneton reçoit 10 € par dossier au Fonds Social Mazout pour les frais de dossiers, notamment les frais du personnel détachés pour ce fonds.

	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers enregistrés	91	92	93	89	92
Montant total des allocations octroyées	15 821,74 €	16 358.16 €	16 694,14 €	17 444,56 €	15 678,80 €

3) Fonds social relatif au GAZ/ELECTRICITE et chiffres

« La guidance sociale énergétique est un ensemble d'actions qui visent à aider une population fragilisée à faire des économies d'énergie et, ce faisant, de réduire leur facture énergétique. Le but n'est pas de transformer les CPAS en spécialistes de l'énergie mais de profiter des contacts privilégiés que ceux-ci tiennent avec une population fragilisée pour leur prodiguer conseils et informations de base, à leur portée et au moment opportun, susceptibles de diminuer leur consommation d'énergie et ce faisant, de réduire leur facture énergétique.»

COMPTEURS A BUDGET - Installation du système de rechargement des compteurs :

Un nouveau point de rechargement en 2020 : l'épicerie Chez Hélène à Ploegsteert.

4) Secours chauffage

Aides financières non remboursable (secours chauffage) :

Années	Nombre de dossiers	Aides octroyées
2015	24	3000€
2016	16	2000 €
2017	19	2375 €
2018	18	2250 €
2019	26	3250 €

5) Projets divers

Grâce à ce fonds guidance sociale énergétique, le service Energie du CPAS de Comines-Warneton a pu réaliser différents projets :

- Organisation de séances d'informations ;

- Distribution de matériel en vue d'économiser de l'énergie ;

- Mise en place de suivis individuels ;

- Collaboration avec un électricien chauffagiste (coaching) ;

- En 2018 et 2019 : une journée de l'Energie.

J. FONDS SOCIAL DE L'EAU

1) Droit de tirage et frais de fonctionnement

Le montant des droits de tirage (du fonds) octroyés au CPAS de Comines-Warneton envers le distributeur d'eau pour l'année 2019 est de 18 743,89 €.

Ce droit de tirage tient compte du nombre de personnes en difficulté de paiement l'année précédente, du nombre de personnes qui bénéficient de l'intégration sociale et du nombre de raccordements au réseau public de distribution d'eau.

Par ailleurs, la législation relative au Fond social de l'eau prévoit que les CPAS perçoivent des frais de fonctionnement.

2) Interventions du fonds social de l'eau

En 2019, nous sommes intervenus à 42 reprises pour des sommes importantes liées à des fuites d'eau. Ces 42 dossiers cumulés représentent la somme de 16 212,14 €.

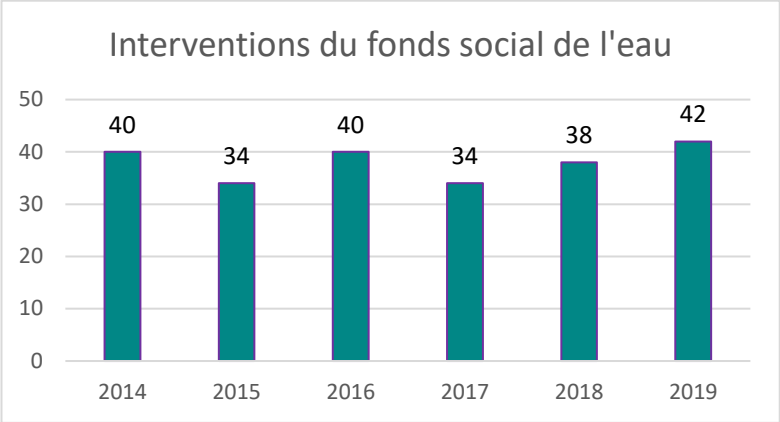

K. LOGEMENTS

Le CPAS veille à répondre aux personnes et familles sans logement, victimes d'expulsion ou occupant les logements inhabitables ou inadaptés.

1) Nombre/Type de logements gérés par notre Centre

Fin 2019 :

- Ouverture du nouveau logement d'urgence situé rue d'Armentières, 257 à 7783 LE BIZET et dont le CPAS est propriétaire. Pour rappel, nous avions obtenu pour la rénovation complète du logement un subside de 59 822,26 €.

- Le logement d'urgence situé rue Neuve, 35 à 7780 COMINES a été réaffecté en logement social.

Un nouveau logement d'urgence :

La candidature de notre Centre a été retenue dans le cadre de l'appel à projets " Innovation sociale dans la lutte contre la pauvreté et logements d'urgence 2018 " du Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, Monsieur Denis DUCARME :

- logement situé rue Henri Duribreu, 29 à 7783 LE BIZET – bail emphytéotique de 27 ans avec la Ville de Comines-Warneton

Notre dossier a été retenu à l'issue de la sélection opérée par le SPP Intégration Sociale. Un soutien financier d'un montant de 58 302 € nous a été octroyé.

Les différents marchés publics ont été réalisés en 2020, le bail emphytéotique avec la Ville a également été formalisé, les travaux de rénovation ont débuté le 23 septembre dernier.

2) Taux d'occupation/Nombre de familles hébergées durant l'année 2019

Logement de dépannage	3 familles et 1 personne isolée
Logements d'urgence	5 familles
Logements de transit	10 personnes isolées

3) Partenariat avec la Société d'habitations sociales LYSCO

- Logement de dépannage : mise à disposition du bâtiment par LYSCO SCRL par convention

- Maisonnettes pour personnes âgées : Dans le cadre de sa mission, le CPAS est propriétaire de maisons adaptées aux personnes de plus de 60 ans (cf. maisonnettes situées sur les sites des maisons de repos du CPAS) qu'il gère en collaboration avec la société d'habitations sociales agréée par la Société Régionale Wallonne du Logement, LYSCO SCRL.

- Les logements : application de l'article 132 du Code Wallon du Logement :

  - Rue d'Armentières, 196 à Le Bizet
  - Résidence La Douve, 20 à 7784 Warneton

4) Octroi des allocations loyers, primes d'installation et garanties locatives durant l'année 2019

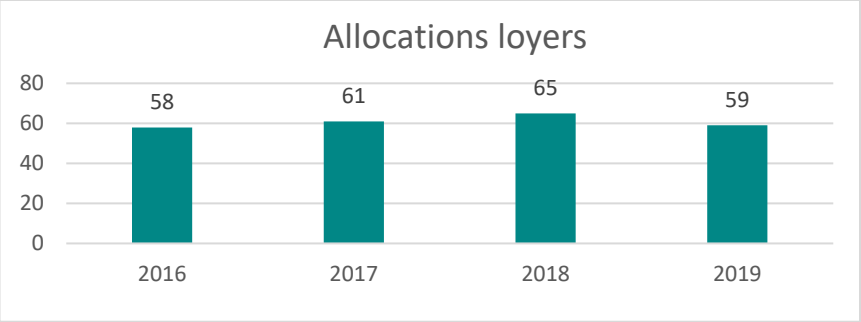

En moyenne, il y a 39 allocations loyer distribuées par mois.

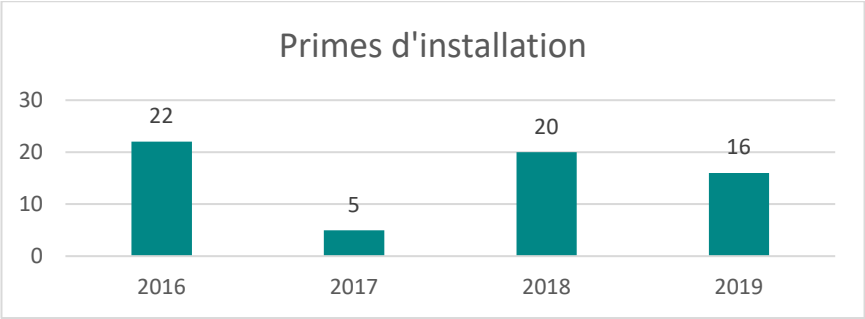

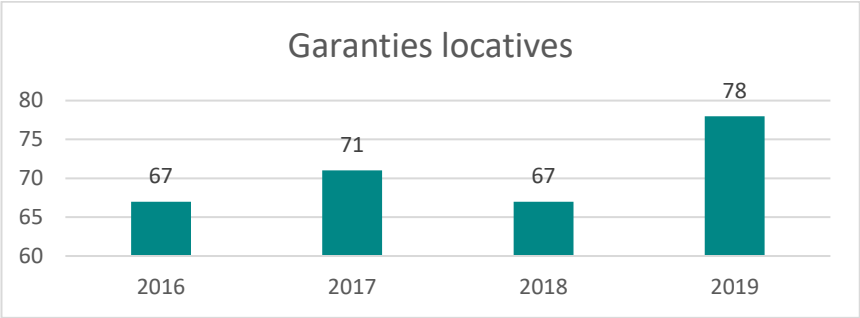

L. EPANOUISSEMENT SOCIAL ET CULTUREL DES USAGERS DU CPAS

1) Fonds de lutte contre la pauvreté infantile et Fonds socio-culturels

Pour l'année 2019, le montant accordé au CPAS de Comines-Warneton est de 16 444 €.

Nombre de familles aidées par ce fonds en 2019 :

- Sports et loisirs : 37 familles
- Frais de cantine et garderies : 33 familles

2) Tickets « Article 27 »

Nombre de familles ayant bénéficié du tarif préférentiel « Article 27 » en 2018 :

5 familles / 53 tickets

IV. LES MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

A. PRESENTATION DE NOS MR/MRS

1) MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON, Site La Châtellenie

La rénovation du bâtiment s'est achevée en février 2012. La Maison de repos peut accueillir 40 résidents au profil MR.

Montant de l'investissement total	2 633 912,69 €
Subvention	1 232 000 €

2) MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON, Site Le Sacré Cœur

Le déménagement dans le nouveau bâtiment a eu lieu le 10 décembre 2019.

Le nouveau bâtiment peut accueillir 40 lits MR/MRS.

Les nouveaux services ont ouvert durant le 1er semestre 2020 :

- 10 lits court-séjour : le 1er février 2020
- 15 places d'accueil de jour : le 1er mars 2020
- Résidence-services de 20 appartements : le 1er mai 2020

Montant payé à ce jour *	**MR** 6 908 647,34 € **RS** 3 148 117,81 €
Subvention	656 000 € (RS)

*Une retenue a été faite pour les abords – travaux qui n'ont pas encore été réalisés (espaces verts et haie en façade)

3) MR/MRS HOME P. DEMADE A COMINES

La rénovation arrive à son terme.

La réception provisoire du bâtiment a été réalisée le 07 juillet 2020, moyennant la finalisation de certaines interventions dans un certain délai.

Pour rappel, les travaux ont débuté le 1er octobre 2014.

Une 1ère phase a déjà été réceptionnée. Ainsi, la Maison de repos dispose d'une nouvelle cuisine et d'une nouvelle aile C de 42 lits et 3 séjours. Cette aile abrite une section UVA (unité de vie adaptée) de 15 lits.

La 2ème phase des travaux (construction de l'aile B et du restaurant) s'est terminée fin 2018. C'est durant cette phase que l'ensemble des résidents ont pu intégrer une nouvelle chambre équipée notamment d'une cabine sanitaire équipée.

La dernière phase a été réalisée en 2019. Celle-ci consistait à construire la partie centrale de la maison de repos, l'accueil, et les derniers bureaux du bâtiment.

Début 2020, les abords et parkings ont clôturé la rénovation complète du Home Paul Demade.

La capacité de lits MR/MRS restera inchangée après travaux, 85 lits. Une unité de court-séjour de 5 lits a ouvert ses portes le 1er février 2020. Les lieux communs auront fortement évolué, ils sont, en effet, beaucoup plus nombreux et diversifiés.

Montant payé à ce jour *	9 462 694,27 €
Subvention	3 683 764.57 €

*Le décompte final des travaux est actuellement en cours.

ANNEXE 2 : Présentation illustrée de nos MR/MRS

B. PERSONNEL

Effectif ETP au 31/12/2019 : (y compris les articles 60)

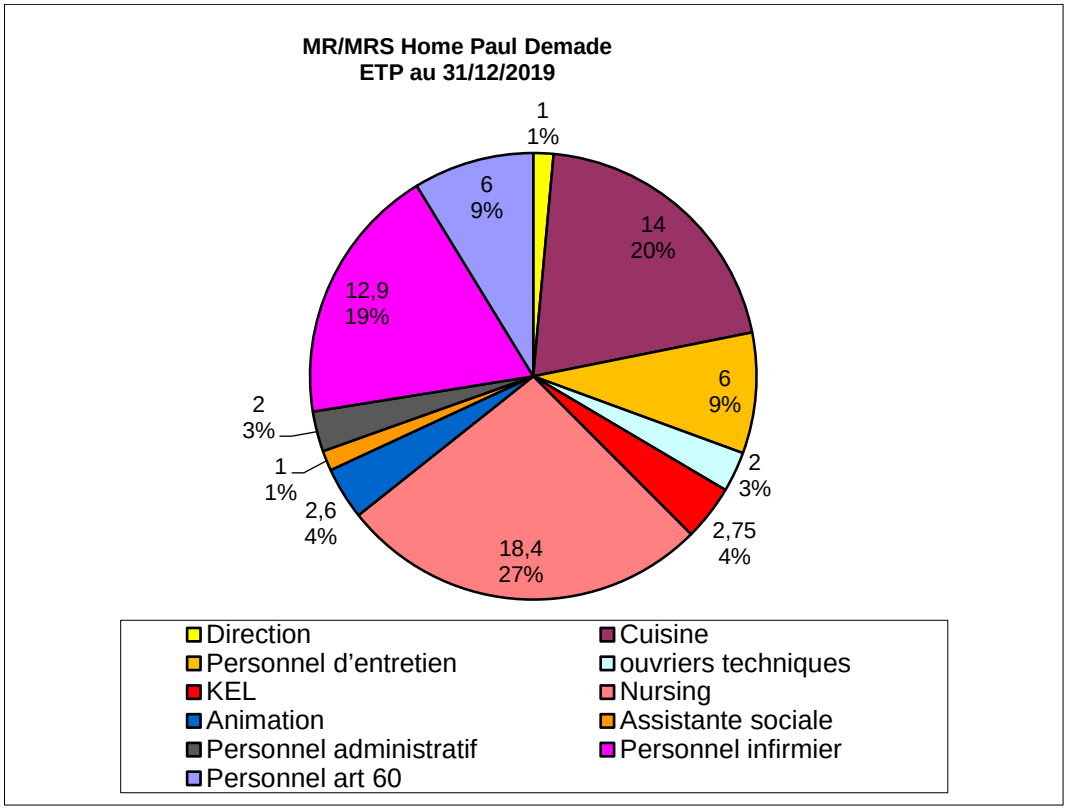

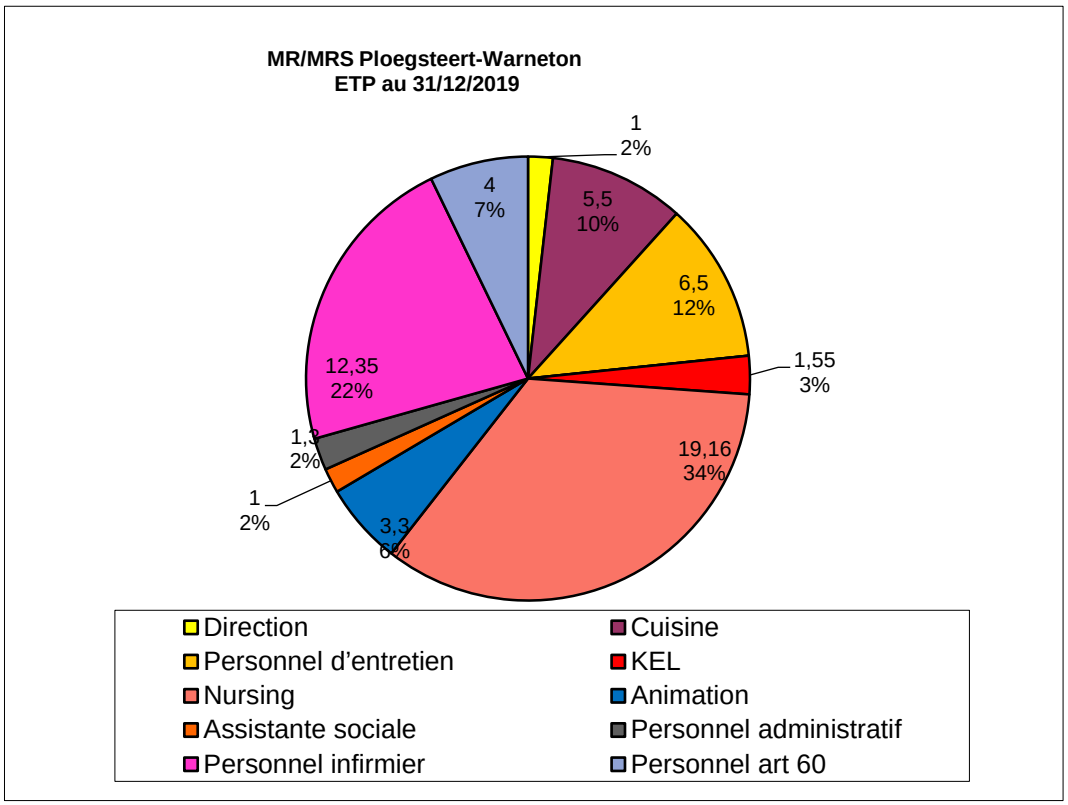

C. PROFIL DES RESIDENTS

MR/MRS HOME PAUL DEMADE (au 31/12/2019)

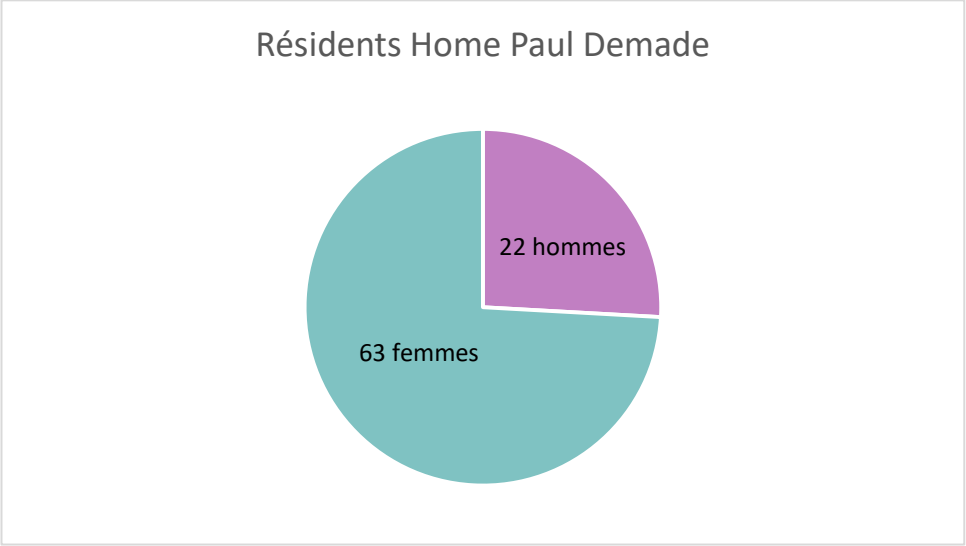

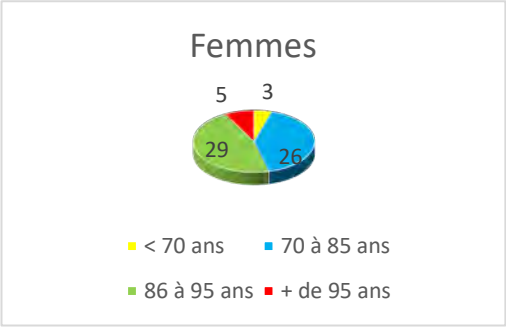

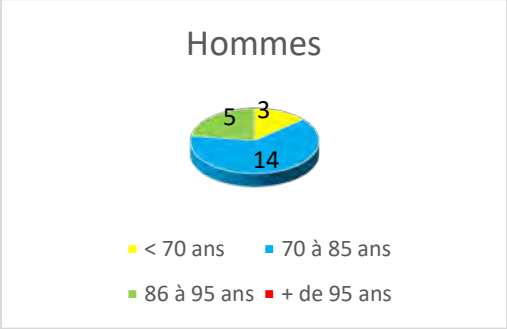

MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON (au 31/12/2019)

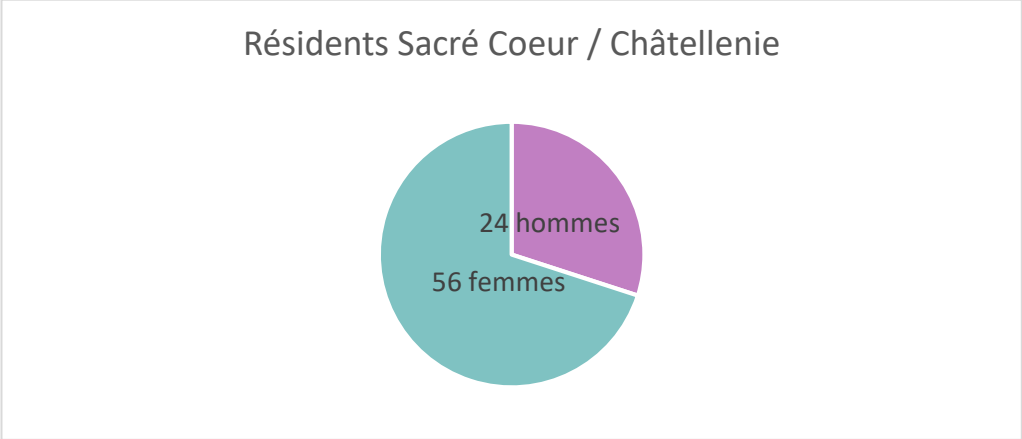

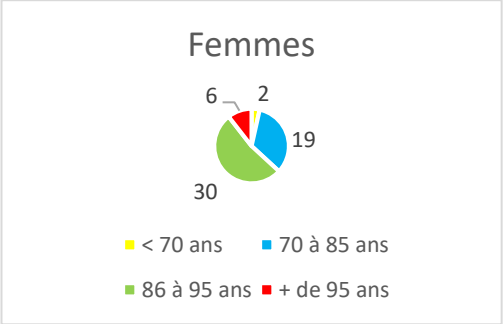

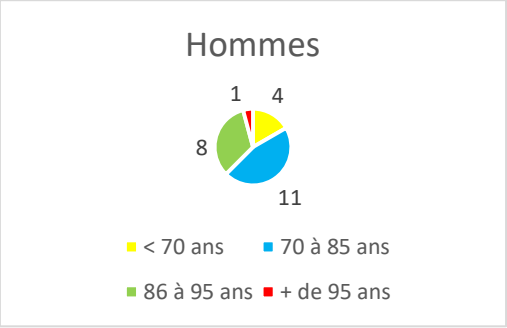

Des demandes de reconversion de lits MR en lits MRS sont sur liste d'attente à la Région Wallonne :

MR/MRS MAISON DU SACRE COEUR : 10 lits (qui en possède déjà 25). La demande de titre de fonctionnement a été faite pour le 1er décembre 2020.

MR/MRS HOME PAUL DEMADE : 5 lits (qui en possède déjà 50). Effectif depuis le 01er septembre 2020

D. TAUX D'OCCUPATION

Le chiffre le plus significatif des graphiques ci-dessous est le taux d'occupation en MRS, il faut en effet que ce dernier approche les 100 %.

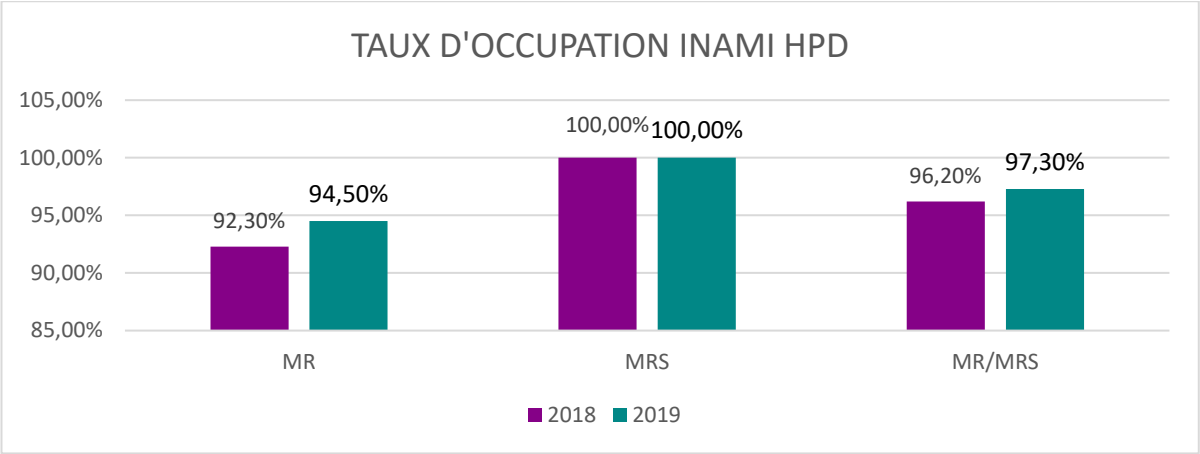

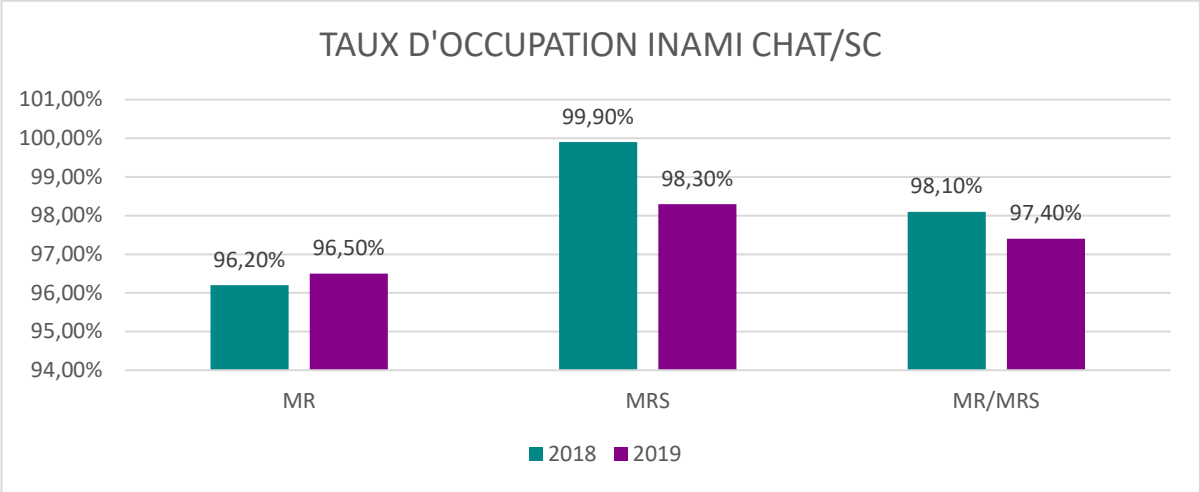

E. INTERVENTION INAMI

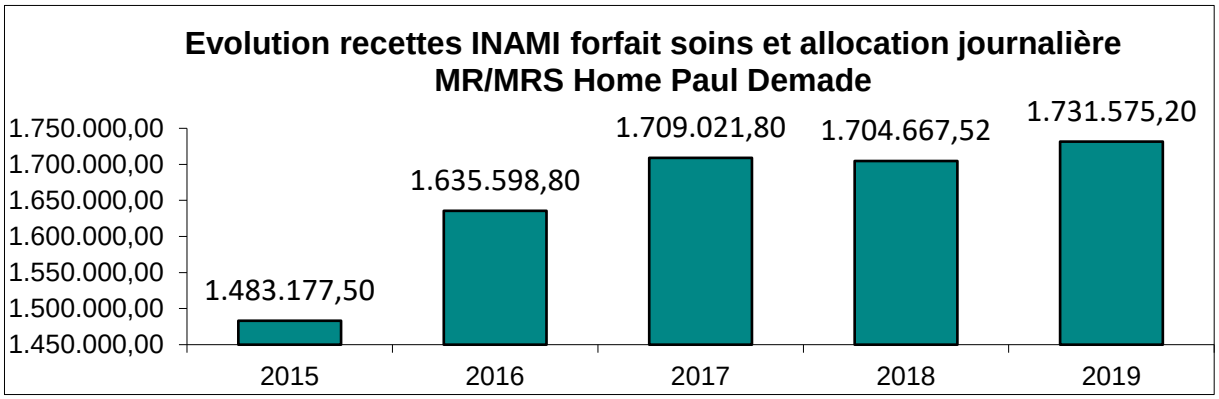

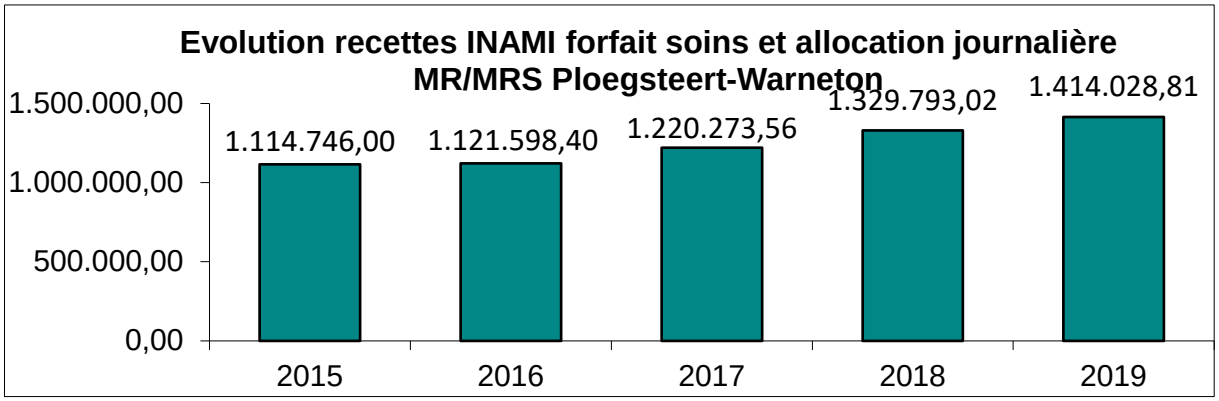

F. RECETTES

Evolution des recettes de facturation des M.R. et M.R.S. (en €)

MR/MRS HOME P.DEMADE	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Intervention résidents & débiteurs d'aliments	1282287.74	1307430.96	1338265.33
Intervention CPAS	0	3500	3500
TOTAL	1282287.74	1310930.96	1341765.33

MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021
Intervention résidents & débiteurs d'aliments	1080408.61	1130713.95	1171806.06
Intervention CPAS	0	4500	4500
TOTAL	1080408.61	1135213.95	1176306.06

G. DEPENSES

Evolution des dépenses nettes du PERSONNEL (en €)

MR/MRS HOME P.DEMADE	Compte 2019	Budget 2020 après MB1	Budget 2021
A. Dépenses de personnel brutes	**3073930.97**	**3120620.36**	**3338758.50**
B. Recettes de transfert dont :			
Forfaits Inami	1729217.66	1696790.05	1788697.66
Fin de carrière, harmonisation des barèmes, Maribel	471843.73	482005.16	493005.16
APE	194314.88	236000	236000
Total recettes de transfert :	2395376.27	2414795.21	2517702.82
C. Dépenses de personnel nettes	**678554.70**	**705825.15**	**821055.68**

MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON	Compte 2019	Budget 2020 après MB1	Budget 2021
A. Dépenses de personnel brutes	**2769313.5**	**3161557.8**	**3256357.86**
B. Recettes de transfert dont :			
Forfaits Inami	1458576.31	1398739.6	1474395.96
Fin de carrière, harmonisation des barèmes, Maribel	429454.04	427878.96	447125.35
APE	228744.44	233000	233000
Total recettes de transfert :	2166774.79	2059618.56	2154521.31
C. Dépenses de personnel nettes	**652538.71**	**1101939.24**	**1101836.55**

Evolution des dépenses nettes de FONCTIONNEMENT (en €)

MR/MRS HOME P.DEMADE	Compte 2019	Budget 2020 après MB1	Budget 2021
A. Dépenses de fonctionnement « brutes »	**595931.32**	**701379.43**	**698650**
-honoraires méd. coordin. (subsides Inami 100%) Sous –total : -frais refacturés aux résidents	11560.91	12300	13000
B. Dépenses de fonctionnement « nettes »	**584370.41**	**689079.43**	**685650**

MR/MRS PLOEGSTEERT-WARNETON	Compte 2019	Budget 2020 Après MB1	Budget 2021
A. Dépenses de fonctionnement « brutes »	**469848.75**	**567216.8**	**567645**
-honoraires méd. coordin. (subsides Inami 100%) Sous –total : -frais refacturés aux résidents	5599.20	6500	7000
B. Dépenses de fonctionnement « nettes »	**464249.55**	**560716.80**	**560645**

NB : Budget 2020 : les chiffres tiennent compte de la modification budgétaire n°1

V. PARTENARIATS ET PROJETS

Les différents projets et partenariats organisés par notre Centre sont énumérés dans leur partie respective.

Des fiches sont annexées à la présente note de politique et forment l'ANNEXE 3.

A. SECTEUR SOCIAL ET INSERTION

- Recycl'up
- Weekend solidaire
- Journée de l'Energie
- Aide alimentaire
- ALE – Taxi Social

B. SECTEUR MAISONS DE REPOS

- Semaine des Aidants Proches
- ASBL de soutien aux animations

VI. LES SERVICES A DOMICILE

1) REPAS A DOMICILE

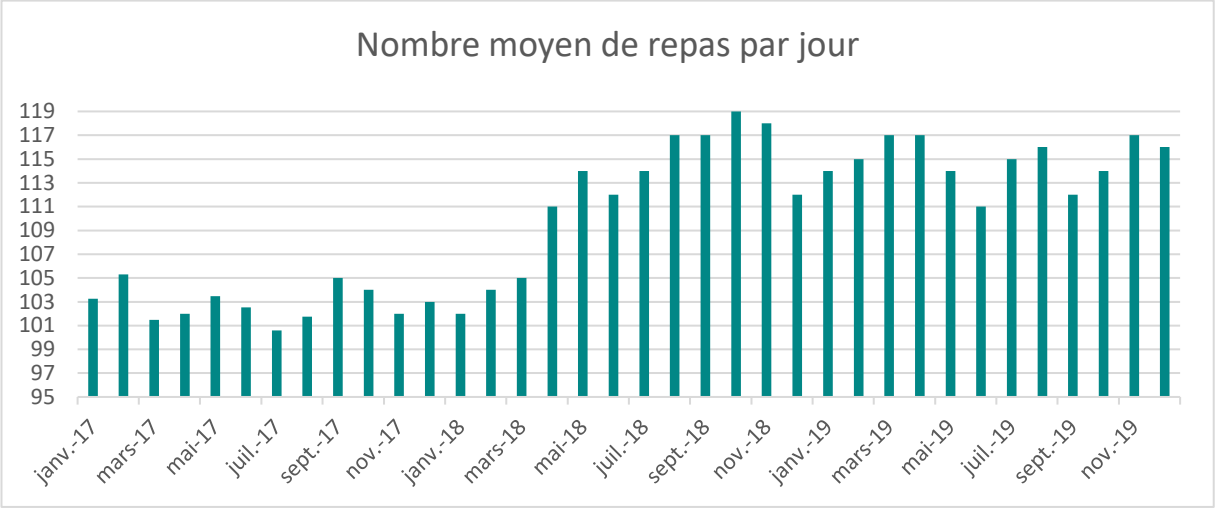

2) SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGEES

Ci-dessous les services conventionnés avec le CPAS de Comines-Warneton depuis le 01/07/ 2009 :

- SADCO ASBL : Service d'Aide à Domicile de Comines-Warneton (Service d'aide aux familles, aux personnes handicapées et aux personnes âgées)
- ASD : Aide et Soins à Domicile (Service d'aide familiale et seniors de Mouscron-Comines asbl)
- C.S.D. : Centrale de service à domicile à 7700 MOUSCRON
- S.A.F.T.A.M. : Service d'Aides Familiales des Arrondissements Tournai-Ath

Nombre d'heures d'aide familiale en 2018 : 33 600,75 heures

VII. DEVELOPPEMENT DURABLE

Le CPAS de Comines-Warneton s'investit depuis plusieurs années dans le développement durable tant en sensibilisant son personnel et ses bénéficiaires.

Les services administratifs recyclent le papier et le carton et veillent à économiser l'énergie (éclairage, ordinateurs, …). Le remplacement des châssis et la rénovation progressive des bureaux ont permis d'augmenter l'isolation de l'ensemble du bâtiment.

Les maisons de repos répondent aux normes de performances énergétiques PEB. Elles sont également équipées de panneaux photovoltaïques pour l'eau chaude sanitaire, d'éclairages LED, de systèmes de récupération d'eau de pluie. Au Home Paul Demade et au Sacré Coeur, des toitures végétalisées, ainsi qu'un espace de rétention d'eau favorisant la biodiversité ont été réalisés.

Nos équipes en cuisine tendent vers le 0 déchet alimentaire tandis que les équipes soignantes tendront vers le 0 papier avec la mise en place d'un système informatique favorisant la simplification administrative. Les tablettes sont apparues dans nos maisons de repos en septembre 2019. Des problèmes techniques ont fait ralentir le bon déroulement du dossier et son aboutissement.

Un tuteur est à disposition des habitants pour effectuer un audit de leur habitation, proposer des solutions et les accompagner dans leurs démarches. Afin de toucher un public plus large, des permanences conjointes CPAS et Ville sont organisées chaque mercredi matin à l'Hôtel de Ville ainsi que deux permanences par semaine au Centre Administratif CPAS et à la Maison de Village du Bizet.

Le service « Insertion » recycle les palettes pour en faire des meubles.

Nous avons engagé une maraîchère en juin 2019. Cette dernière développe le projet en veillant à ne plus utiliser aucun pesticide.

Circuit court local : Depuis le 1er juillet 2020 , la maraîchère organise une vente de légumes bio issus des parcelles du service insertion chaque mercredi à la Régie des Quartiers de Comines(à destination de la population) et sur le parking du Centre administratif à Comines (à destination du personnel de notre Centre).

Le service insertion produit également du jus de fruit et des confitures grâce au verger.

VIII. PLAN GLOBAL DE SECURITE / SECURISATION BANQUE CARREFOUR

Le comité de concertation de base se réunit 2 fois par an pour discuter des affaires courantes en matière de sécurité, de prévention et protection au travail.

Il est composé du Président, de la Directrice Générale, des Membres du Bureau Permanent, de la personne de confiance, du SIPPT (2 conseillers en prévention), d'un délégué du SEPPT et des délégations syndicales.

Les conseillers en prévention sont à l'écoute de toutes les demandes du personnel du CPAS. Celles-ci sont étudiées et approuvées par la ligne hiérarchique dans le but d'améliorer le bien-être des travailleurs sur le lieu de travail.

Ci-après, vous trouverez les actions annuelles effectuées :

- Dans les MR/MRS : Exercices d'évacuation, recyclages EPI/PIU/PCA, réalisation d'analyse des risques incendie

- Envoi du formulaire A, du questionnaire annuel des normes minimales de sécurité et du rapport unique

Un tableau de bord interne a également été réalisé et permet un contrôle régulier de nos installations. (ANNEXE 4)

Du fait de leur connexion à la BCSS, les CPAS sont soumis aux dispositions prévues par l'AR du 12 août 1993 relatif à la sécurité de l'information dans les institutions de sécurité sociale. Ce dernier a été modifié par l'AR du 21 décembre 2018, ce qui a eu pour incidence de remplacer la fonction de « conseiller en sécurité de l'information » par celle de « délégué à la protection des données » (DPD ou DPO).

Il convient de noter que le « conseiller en sécurité » ne devient pas automatiquement le DPD.

Le Conseil de l'Action Sociale a désigné un DPD, en séance du 22 mai 2018. Un groupe de travail a été créé, il reprend les chefs de services, le Directeur Financier, un DPD adjoint et les 2 anciens conseillers en sécurité.

Notre DPD et notre DPD adjoint suivent de nombreuses formations afin de se conformer au RGPD.

Le registre de traitements a été réalisé.

Nous suivons actuellement des formations sur l'analyse d'impact afin de pouvoir réaliser les AIPD de nos différents traitements.

Peu à peu, une véritable politique de prévention est mise en place au sein de notre Centre.

IX. MARCHES PUBLICS

A. ORGANISATION

Des tableaux de bord ont été mis en place par le Service Economat. L'objectif étant de globaliser l'entièreté des achats de notre Centre dans des procédures de marchés publics, ceci dans un souci de bonne gestion organisationnelle et financière.

Deux parties sont distinguées :

Les marchés publics dépendant du service ordinaire = ANNEXE 5

Les marchés publics dépendant du service extraordinaire = ANNEXE 6

Une analyse des possibilités de synergies a été réalisée par notre Centre et s'est concrétisée par différents marchés communs :

Ainsi, une délégation à la Ville de Comines-Warneton existe pour les marchés suivants :

Financement des dépenses extraordinaires
Marché de l'Energie : fournitures de gaz
Marché de l'Energie : fournitures d'électricité

D'autres marchés font l'objet de marchés publics conjoints : le mandataire de ces marchés est le CPAS de Comines-Warneton.

Médecine du travail : depuis le 1er janvier 2015	Marché conjoint avec la Ville de Comines-Warneton et la Régie de Quartier - CPAS COMINES + la Zone de Police de Comines-Warneton (à partir de 2020)
Matériel de bureau : depuis le 1er septembre 2016	Marché conjoint avec la Ville de Comines-Warneton - CPAS COMINES
Portefeuille d'assurances : depuis le 01er janvier 2018	Marché conjoint avec la Ville de Comines-Warneton - CPAS COMINES

B. BUDGET EXTRAORDINAIRE 2021

Pour 2020, le budget extraordinaire s'élève à 571 500 € en recettes et à 571 500 € en dépenses

Recettes :	**Transferts**	
	Investissements	
	Dette	
	Ex. antérieurs	
	Prélèvements	571 500
Dépenses :	**Transferts**	
	Investissements	571 500
	Dette	

X. LES RECETTES ET LES DEPENSES

A. ORIGINE DES RECETTES

Subsides divers	
	Budget 2021
Fonds Spécial de l'Aide Sociale (FSAS)	272 781.14
INAMI MR/MRS (pour toutes les maisons de repos)	3 263 093.62
Médiation de Dettes	16 600
Fonds Energie	127 510.31
Autres actions sociales	15 000
Insertion socioprofessionnelle (RW art.60)	80 000
Fonds Social Européen (FSE)	279 506

B. PARTICIPATION DE LA VILLE DE COMINES-WARNETON

Notre objectif premier est le maintien de l'intervention communale, ceci est possible grâce aux efforts de nos différents services.

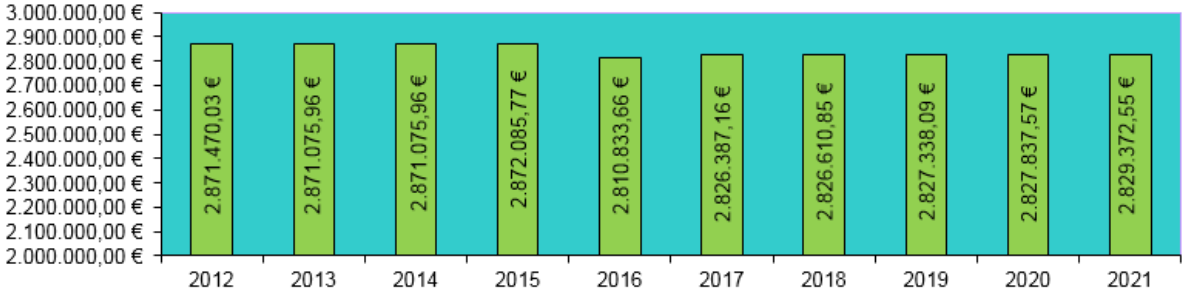

XI. COVID-19 :

A. SERVICE SOCIAL – SERVICE A LA POPULATION

1) Impact sur le service et sur la population

- En raison de l'épidémie de coronavirus COVID-19, les bureaux du Centre Administratif et social ont été fermés durant les premières semaines de propagation, selon les recommandations fédérales, régionales et communales.
- Les permanences ayant lieu dans la maison de repos et de soins de Ploegsteert ont été déplacées à la Maison de Village du Bizet.
- Les visites à domicile ont été annulées.
- Le service insertion a fermé ses portes et les stagiaires ont été invités à rester chez eux.
- En collaboration avec le personnel du service du taxi social, un service de courses à la population a été mis en place du 24 mars au 19 mai 2020. Ce service a permis d'honorer 291 commandes de courses (dont 19 pour des membres du personnel). 124 familles différentes de Comines-Warneton ont bénéficié de ce service.
- Le Taxi Social a cessé de rouler quelques jours après son lancement, l'Accueil de jour étant fermé et la plupart des activités annulées. Il a été mis à disposition du service de courses (voir ci-dessus)
- Un congé parental Corona a été proposé aux employés. Certains membres du personnel ont pu en bénéficier à raison d'1/5ème temps

2) Impact financier

2 brochures toutes boîtes réalisées :

- Une brochure a été réalisée lors de la réouverture pour informer la population des différentes permanences et des différentes consignes qui accompagnaient une visite dans nos services. Cette brochure a été imprimée à 8500ex et distribuée dans toute la commune.
- Une brochure a été réalisée afin d'informer la population sur les différentes aides COVID dont le CPAS dispose pour leur venir en aide. Ces aides sont proposées à un public large. La brochure a donc été imprimée à 8500ex et distribuée dans toute la commune.

Subsides COVID au niveau social :

<u>Du SPW : 9 000 €</u>

Utilisé pour l'achat d'un congélateur, d'un frigo, de conserves, de produits alimentaires chez les producteurs locaux.

Du SPP intégration sociale : 6 344 €

Achat de produits alimentaires

Du SPP intégration sociale : 121 633 € pour aides diverses et 10 577 € pour les frais de personnel.

Voici quelques utilisations :

Aides aux loyers,

Achats d'ordinateurs à destination du public scolaires fragilisé / lutte contre la fracture numérique,

Frais d'inscription à l'école,

Assurances,

Aides aux indépendants,

Frais scolaires, …..

L'utilisation de ce subside est possible jusqu'au 31/12/2021.

Du SPP intégration sociale :

Prime COVID de 50€ mensuel à destination des bénéficiaires du RIS.

Du SPW pour le service médiation de dettes : 250.50 €

Pour achat de matériel de protection des travailleurs.

Du SPW : 44 550 €

Pour l'aide alimentaire.

B. MAISONS DE REPOS – COURT-SEJOUR - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR - RESIDENCE-SERVICES

1) Impact sur les services, les résidents et leurs familles

Arrêt du Centre d'Accueil de Jour du Sacré Cœur

Arrêt des admissions en court séjour au Home Paul Demade et au Home Sacré-Cœur

+ frein des admissions pour permettre l'organisation d'un éventuel cohortage dans nos établissements

Report de l'ouverture de la résidence-services. La résidence-services devait en principe ouvrir ses portes le 1er avril 2020. Suite aux mesures de confinement, l'ouverture n'a pu avoir lieu qu'au 1er mai 2020, sous certaines conditions, notamment au niveau de l'organisation des emménagements dans les différents appartements. L'installation nouveaux habitants a donc eu lieu sur plusieurs semaines. Toute la difficulté était de contacter les différents intervenants et obtenir un arrangement pour que les futurs locataires de la résidence-services aient une solution de logement du le 1er avril au 1er mai 2020.

Marques de soutien envers le personnel et les résidents de nos maisons de repos

- **Bebooth** : Mise à disposition de 3 imprimantes photos dans nos établissements et du site internet associé.
- **Colruyt Comines :** œufs de Pâques pour les résidents
- **Collège de la Lys :** Mise à disposition de 30 tablettes (iPad) permettant d'assurer les contacts entre les résidents et familles.
- **Depro :** Don de 180 sachets de friandises à destination des résidents
- **Collège de la Lys :** Réalisation de pâtisserie pour le personnel des homes
- **Hanssens Catering :** Don de desserts pour nos résidents
- **Rotary Human Impact Mouscron :** Distribution de muguet au personnel
- **Aurélien Dumont** : A joué de la musique pour nos résidents pendant plusieurs de ses pauses de midi
- **Didier Vandeskelde** : A joué de la musique pour les 100 ans d'une résidente.
- **« SeniorCovidTour » :** Un magicien/jongleur est venu faire un spectacle à travers les vitres de nos 3 homes.

Une « Chaîne du Bonheur » a été mise en place sur les télévisions des homes. La population et les familles des résidents étaient invitées à envoyer des messages, des photos afin de montrer leur soutien aux résidents. La chaîne a rencontré un grand succès.

Visites et sorties :

Situation avant Covid-19 :

Avant l'épidémie de Covid-19, les résidents pouvaient recevoir les visiteurs de leur choix, de la manière aussi large que possible. Les visites étaient autorisées tous les jours, weekends et jours fériés compris.

La seule consigne est d'éviter les visites entre 12h et 14h qui sont les heures de repas et de sieste.

Les portes de la maison sont ouvertes à 7 heures et sont fermées à 19 heures.

Les résidents sont libres de quitter l'établissement et de le réintégrer selon leur convenance, sur simple avis préalable de leur part à la direction (sauf avis médical contraire).

Pour autant que le résident ou son représentant en fasse la demande, chaque résident peut recevoir librement et dans la plus stricte intimité, la visite et l'assistance des ministres ou représentants de son culte ainsi que de conseillers laïcs.

Le libre accès pour assistance à une personne en fin de vie / soins palliatifs est autorisé en permanence à la famille, aux amis ainsi qu'aux ministres du culte et conseillers laïcs.

Situation avec Covid-19 :

AU 27/08/2020, nous avons dû instaurer une liste de visiteurs sur base des directives de l'AViQ

Chaque résident définit une liste de 6 personnes qui pourront lui rendre visite. Afin de respecter la bulle sociale, une fois cette liste définie, elle ne peut être modifiée.

Si le résident ne peut exprimer un choix, celui-ci est effectué par son référent.

Horaire et durée des visites

Les visites ont lieu en semaine de 10h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30. Le week-end, les visites se déroulent de 13h30 à 16h30.

Chaque résident peut recevoir 3 visites / semaine (week-end compris).

Les visites ne peuvent excéder 60 minutes.

Deux visiteurs peuvent venir visiter un résident en même temps.

A réaliser par le visiteur

Chaque visite nécessite une prise de rendez-vous préalable au 056/39.39.39 ou à l'adresse : visite@cpas-comines.be

Chaque visiteur se présente avec un masque chirurgical et sa déclaration sur l'honneur complétée (disponible à l'adresse : www.cpas.me/dsh).

Sur place, la température du visiteur est prise et un registre de visite est complété.

Au moindre symptôme, il est demandé au visiteur d'annuler sa visite. Il en va de la sécurité de tous.

Durant la visite il est demandé au visiteur de garder son masque, de garder la distance (1 m 50 minimum), de ne pas rester plus de 60 min et de ne pas déambuler dans l'institution.

Sortie en famille

Les résidents peuvent sortir de la maison de repos 1 fois par mois pour se rendre en famille. Durant ce moment, il est conseillé de privilégier les endroits où la bulle sociale peut être respectée.

Au retour, un confinement en chambre et une surveillance accrue sont organisés durant 7 jours pour le résident.

2) Impact financier

GESTION DU LINGE

Le Conseil de l'Action Sociale, en sa séance du 17 mars 2020, a pris acte que le CPAS prenait à sa charge l'ensemble du linge des résidents, que celui-ci soit pris en charge habituellement par les familles ou non. Ceci avait été décidé jusque fin mars 2020 et a été prolongé jusqu'à la réouverture des maisons de repos aux visites, soit le 18 mai 2020.

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Pour permettre des contacts extérieurs plus réguliers, certains résidents ont pris en location un téléphone alors que ce n'était pas le cas auparavant et des communications régulières ont été organisées via le service animation des maisons de repos. Notre Centre a pris en charge les communications téléphoniques des résidents à partir du 1er mars 2020 ainsi que les frais de location de téléphone pour les résidents ayant demandé à disposer d'un téléphone depuis la fermeture des maisons de repos et ce, jusqu'à réouverture des maisons de repos aux visites, soit le 18 mai 2020.

COMMANDE DE MATERIEL SPECIFIQUE

Thermomètres infrarouges, masques chirurgicaux, masques FFP2, masques en tissu, gel hydroalcoolique, blouses de protection, gants, charlottes, surchaussures, désinfectants en sprays, tests de dépistage(+ réunions de suivi) réalisés par la médecine du travail COHEZIO, plexis de protection.

DIFFÉRENTES COMMUNICATIONS

De nombreuses affiches informatives et de rappel des consignes ont été réalisées pour les maisons de repos.

Plusieurs fois, des courriers ont été envoyés aux familles afin de les avertir des différentes décisions prises et des mesures mises en place.

Afin de rassurer la population, notre site et notre page Facebook ont été mis à contribution avec la publication d'explications textuelles, graphiques et en vidéos.

Des bâches ont également été réalisées :

- Une première pour remercier notre personnel des MR/MRS.
- Une seconde, pour rappeler de mettre un masque à l'intérieur et aux abords de nos homes. Des pochoirs ont également était apposés autour des homes pour compléter l'information.

Le coût de toutes ces dépenses s'élève à plus de 70 000 €.

Subsides COVID de l'AVIQ :

22 500 € par maison de repos pour les surcoûts engendrés durant la période COVID : achats divers, frais de personnel supplémentaire, ….

36 000 € par maison de repos pour les surcoûts engendrés, achats divers, perte pour lits vides, …

Au 07 octobre 2020, la somme de 104 217.86 € a été dépensée pour les mesures COVID.

XII. CONCLUSION GENERALE :

Si l'année dernière, nous annoncions 2020 comme une année de tous les défis, nous étions loin de nous imaginer qu'elle serait la plus marquante dans l'histoire de notre institution.

La crise sanitaire Covid-19 a amené notre CPAS à se réinventer, elle a demandé la mobilisation de toutes et de tous, elle a renforcé notre esprit de solidarité et d'entraide et elle a mis en lumière le professionnalisme de l'ensemble de notre personnel. C'est à travers cette épreuve que la population de notre entité a pu réaliser l'importance de notre action et la qualité des agents qui composent notre service public.

Au-delà de la gestion de ce virus, 2020 a, tout de même, permis le lancement du taxi Social, l'ouverture de l'accueil de jour au Home Sacré Cœur à Ploegsteert et du centre de court séjour à Ploegsteert et à Comines, la mise en ligne de notre nouveau site Internet avec une page Facebook, l'ouverture d'une Résidence-Services de 20 appartements, l'achat de notre premier frigo solidaire, …

Nous souhaitons que 2021 soit synonyme de modernisation du service public. Nous allons mettre en place les conditions du télétravail, nous devrons réitérer notre expérience avec les tablettes pour faciliter l'échange d'informations entre personnels de soins, nous améliorerons la lisibilité de nos notifications aux usagers, nous poursuivrons la recherche de financement pour assurer la réhabilitation de l'ancien Home de Ploegsteert et en collaboration avec la Ville de Comines-Warneton, nous mettrons en œuvre le projet de plateforme frigorifique à Warneton dans le cadre de l'aide alimentaire.

Nous poursuivrons également notre politique de réduction des déchets en remplaçant l'ensemble des gobelets en plastique par des verres recyclables, nous réduirons notre consommation de papier et nous déploierons un système de tri sur l'ensemble des sites. Nous espérons également pouvoir débuter notre nouveau service d'insertion sociale qui viendra compléter les outils de notre service social afin d'accompagner aux mieux les bénéficiaires de notre Centre.

Enfin, il nous appartiendra de finaliser les abords de nos deux derniers chantiers d'avenir : le Home Paul Demade et le Home Sacré Cœur. Nous renforcerons également les équipes du Home La Châtellenie afin de réussir la transition vers une Maison de Repos et de Soins (MRS).

Plus que jamais, chacun d'entre nous mesure l'importance de notre institution et de ses actions. Nous ne pouvons que féliciter les talents qui la composent et les soutenir dans l'épreuve qui les touche.

Plus que jamais, nous sommes fiers de cette équipe et fier de notre CPAS. Nous devons poursuivre notre mission d'ambassadeur afin que l'on reconnaisse la plus-value importante du travail fourni par chacun tout en veillant à rester accessible et humain.

Espérons que 2021 nous permette de reprendre une vie sociale active et festive et que nous puissions prendre le temps de tirer les leçons de cette folle année.

La Directrice générale,	Le Président,
DEBRUYNE Myriam	HALLEZ Frédéric

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME DU CPAS DE COMINES-WARNETON

cpas de Comines-Warneton

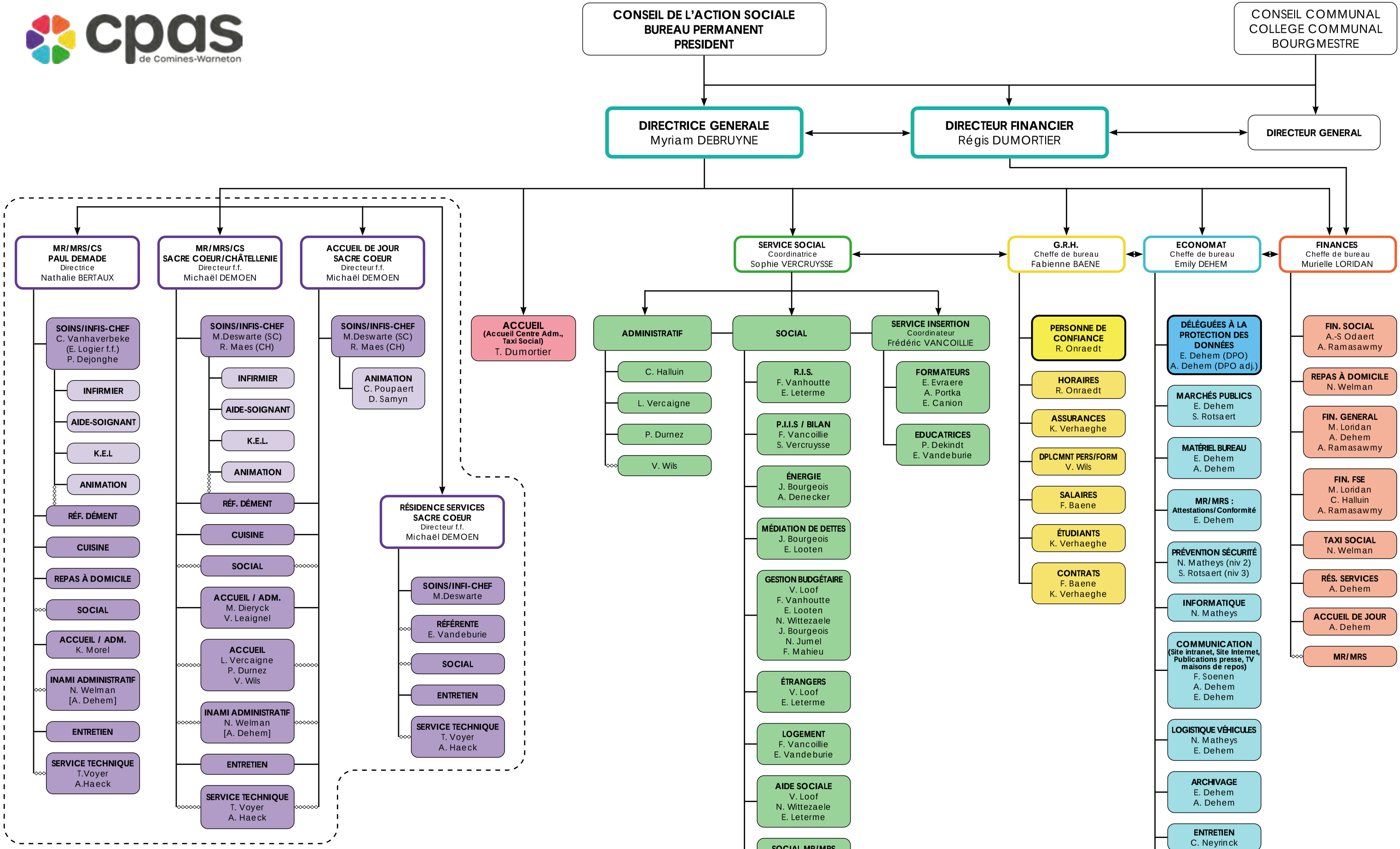

Légende :

——— : Lien hierachique

◇◇◇◇◇◇ : Lien fonctionnel

- - - - - : Prime d'attractivité Excepté []

Mise à jour : 24 septembre 2020

ANNEXE 2

PRESENTATION DE NOS MR/MRS

Home
La Châtellenie
Warneton

Ce site est situé au centre de Warneton et à proximité de neuf logements sociaux pour personnes âgées (Clos des Mountches).
La maison de repos accueille 40 résidents.
La maison de repos dispose de 26 chambres individuelles et de 7 chambres double, soit des chambres « modernes » (salle de bain comprenant un w.c. et un ou deux lavabos), soit des chambres de luxe (salle de bain comprenant un w.c., un lavabo, une douche).
Elle ne dispose pas de chambres supplémentaires spécifiques au court séjour. Un séjour peut toutefois commencer par un contrat à durée déterminée de trois mois.

Entrée du Bâtiment

Arrière du bâtiment

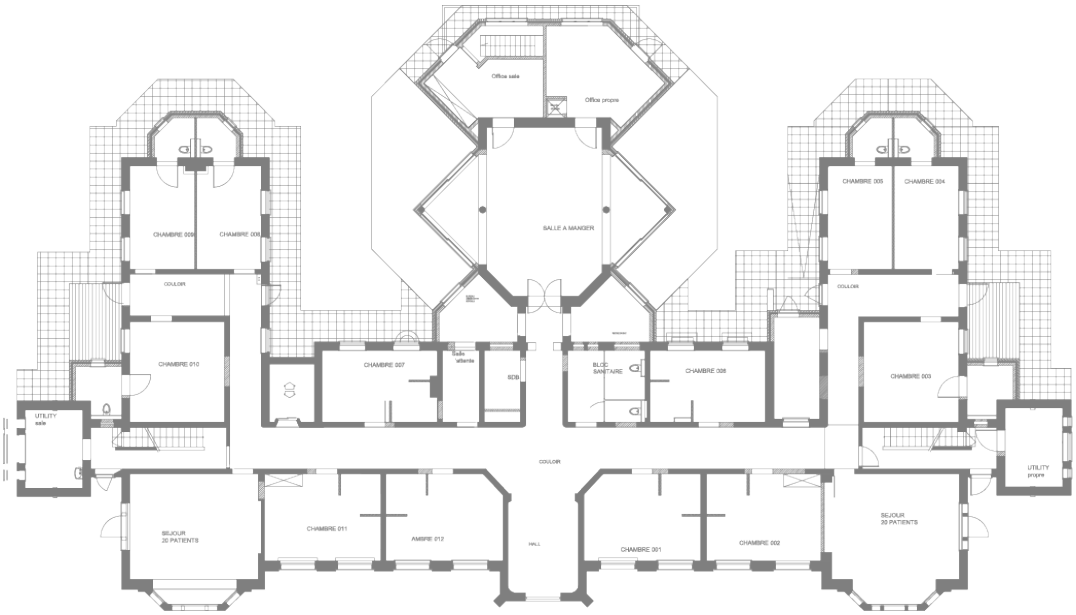

Plan du RDC

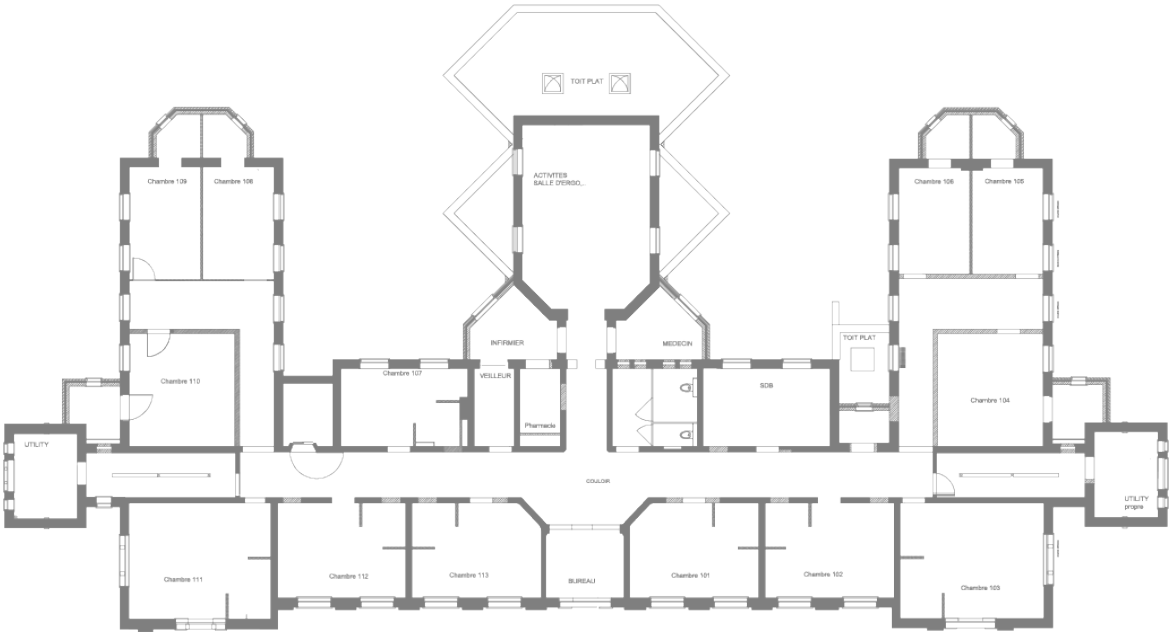

Plan du 1er étage

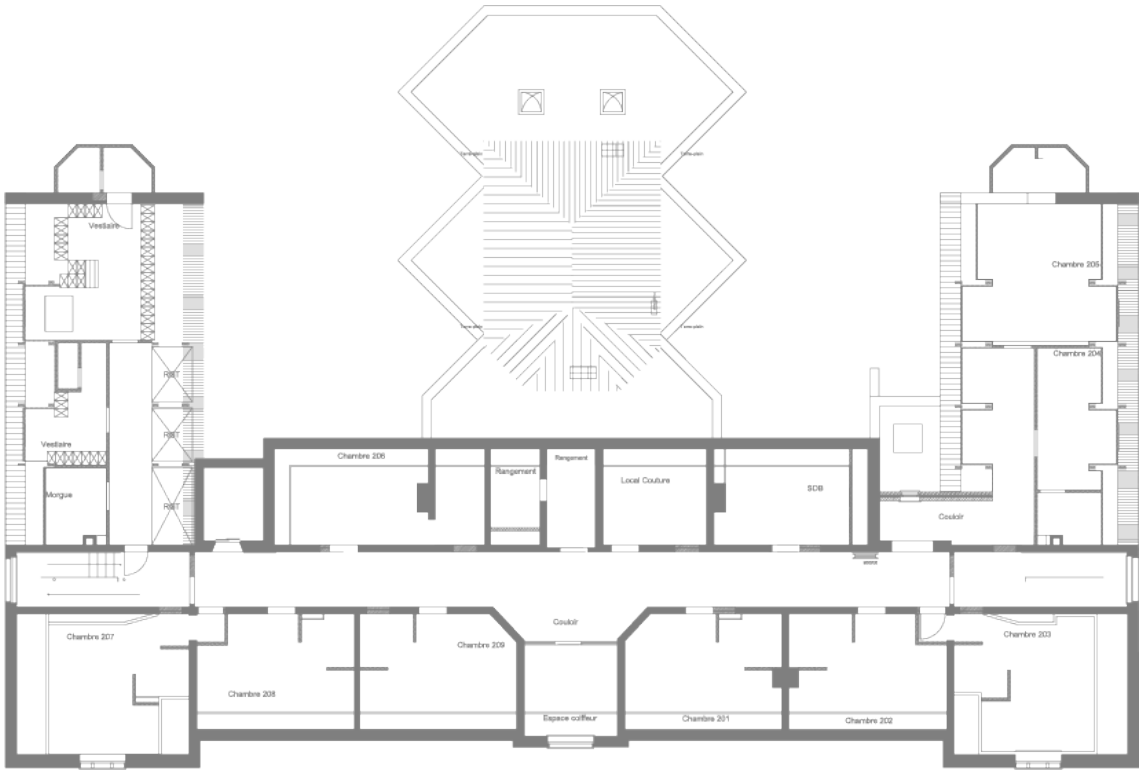

Plan du 2e étage

Home Sacré-Cœur Ploegsteert

Ce site, proche du centre de Ploegsteert, est en liaison avec la Résidence-Services « Sacré Cœur » qui compte 20 appartements pour personnes âgées et se trouve à proximité de neuf logements sociaux pour personnes âgées (Clos du cheval blanc).

La maison de repos accueille 40 résidents dont 25 en lits de soins et 15 en unité de vie adaptée.

Elle accueille également 10 résidents en court séjour et 15 en accueil de jour.

Les chambres y sont toutes individuelles et équipées d'une salle de bain comprenant un w.c., un lavabo et une douche.

Le Home est complété par une résidence services de 20 logements.

Vue de l’arrière du bâtiment

Une partie du restaurant et de l’espace medias

Restaurant de l’unité de vie adaptée

Centre d’accueil de jour

Vue sur les logements de la résidence services

Entrée et cuisine d’un logement de la résidence services

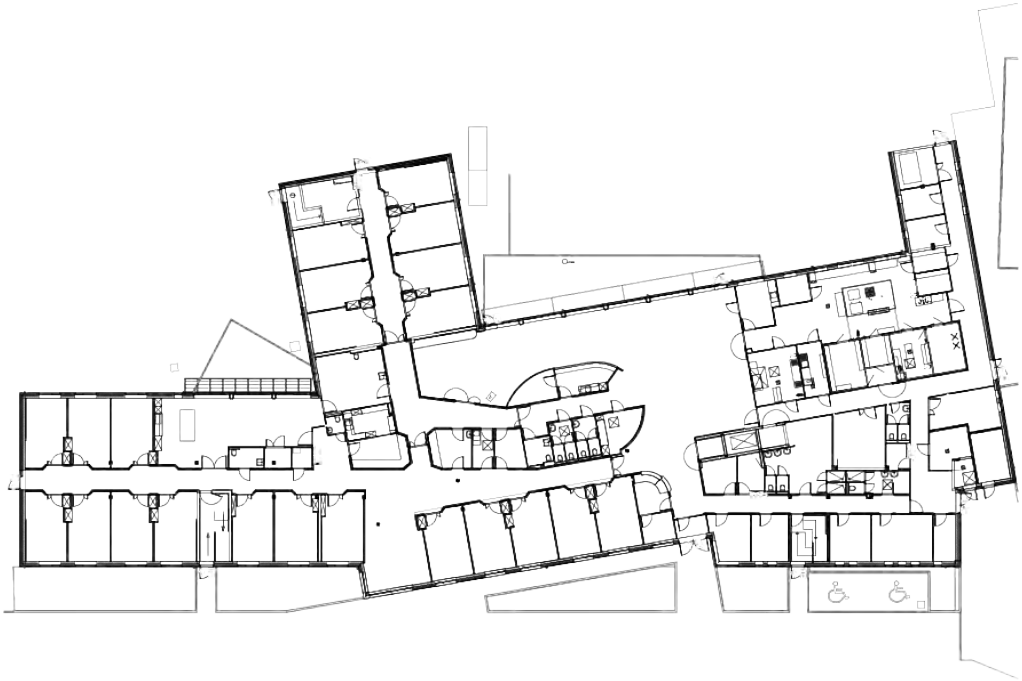

Plan du RDC (hors résidence services)

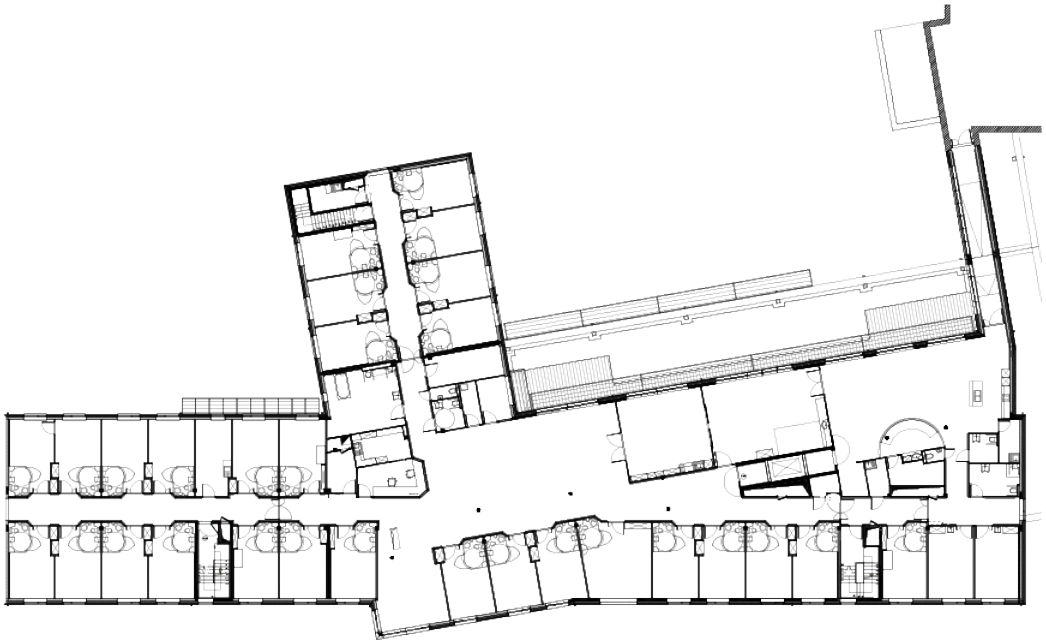

Plan du 2e étage

Home Paul Demade Comines

La maison de repos est située au centre du quartier dit « Les Cinq Chemins », dans un grand parc à côté du centre administratif du CPAS et à proximité de quarante logements sociaux pour personnes âgées (Rue Paul Demade).

Elle accueille 85 résidents dont 50 en lits de soins et 14 en unité de vie adaptée.

Elle accueille également 5 résidents en court séjour.

Les chambres y sont toutes individuelles et équipées d'une salle de bain comprenant un w.c., un lavabo et une douche.

Vue de la nouvelle aile

Vue de l’accueil du home

Installation des nouveaux rideaux dans le restaurant

Vue sur l’entrée du home et la toiture végétalisée.

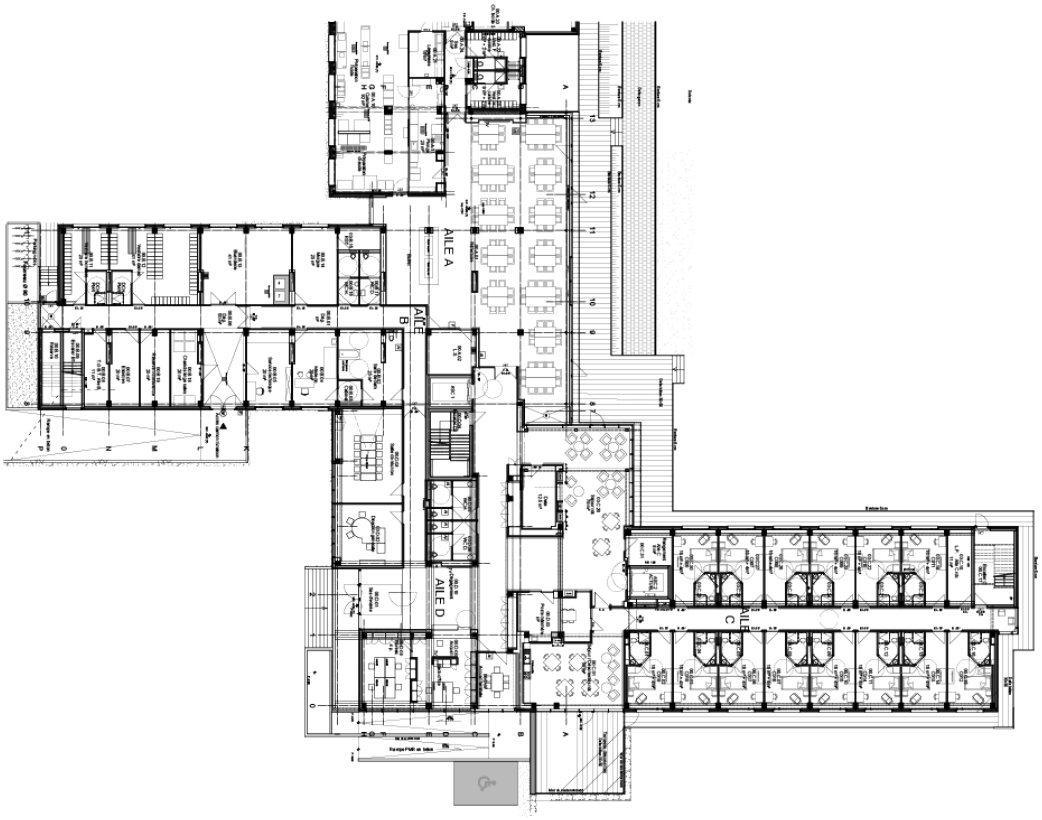

Plan RDC du Home Paul Demade

Plan 1e étage

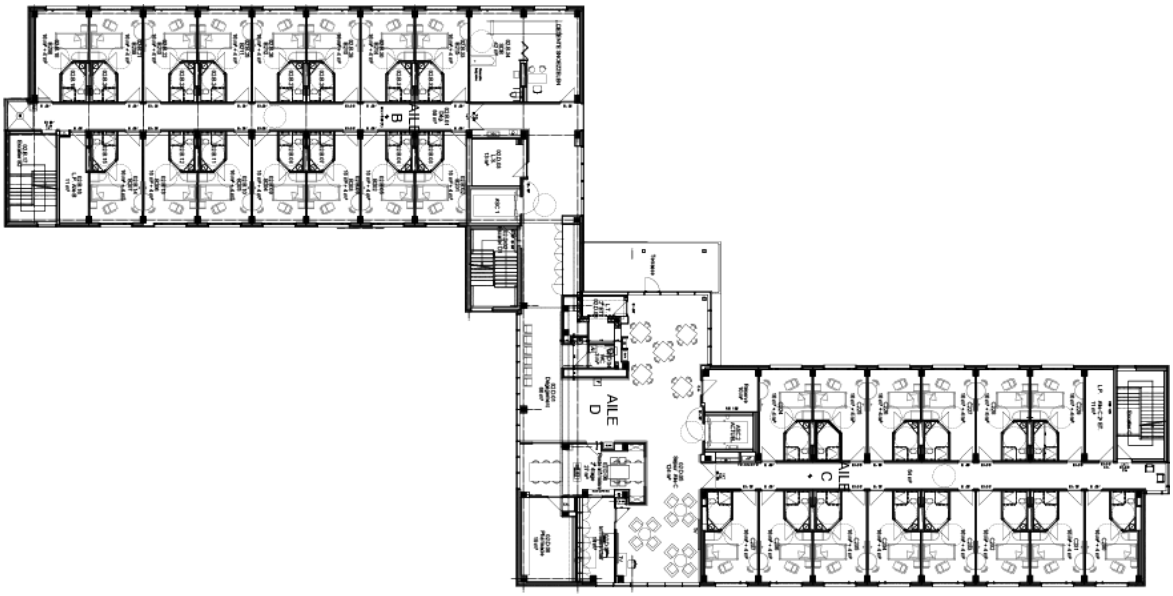

Plan du 2e étage

ANNEXE 3

PARTENARIATS ET PROJETS

TAXI SOCIAL

SECTEUR

Toute la population de Comines-Warneton

ORGANISME PORTEUR

ALE

PARTENAIRES

CPAS de Comines-Warneton

FREQUENCE

Du lundi au vendredi, toute l'année

PUBLIC CIBLE

Habitants de Comines-Warneton rencontrant des difficultés de mobilité

DESCRIPTION

Le Taxi Social est accessible aux habitants de Comines-Warneton rencontrant des problèmes de mobilité.

Pour permettre d'accomplir des démarches administratives, d'effectuer des courses, de se rendre à la banque alimentaire, de rendre visite à un proche hospitalisé ou en maison de repos, de se rendre à la consultation des nourrissons, etc.

Au sein de l'entité de Comines-Warneton et dans un rayon de 40km maximum. Le Taxi ne dessert pas les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Le Taxi Social circule du lundi au vendredi de 8h à 18h (hors jours fériés)

Les demandes de réservations doivent se faire en téléphonant au 0478/79.46.79 du lundi au vendredi minimum 24h avant le déplacement.

Le prix du trajet est de 0.364€*/kilomètre avec un minimum de 2.60€* par trajet.Il est demandé 2€*/quart d'heure d'attente entamé.

PUBLICITE

TAXI
SOCIAL
Comines-Warneton
OUVERT
À TOUS!
Un véhicule à la disposition des habitants de notre entité pour venir à bout des petits tracas de mobilité.
Du lundi au vendredi
de 8h à 18h
0,364€/kilomètre
(min. 2.60€/trajet)
Jusqu'à 40km
sauf villes de Lille-Roubaix et Tourcoing (FR)
Infos et réservations :
0478/79.46.79
(du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30)
Le Taxi Social est adapté aux PMR
Le Taxi Social
est une collaboration
cpas
de Comines-Warneton
et
ALE

ASBL DE SOUTIEN AUX ANIMATIONS DANS NOS MAISONS DE REPOS

SECTEUR

Maisons de repos du CPAS de Comines-Warneton

L'ensemble de la population de Comines-Warneton

ORGANISME PORTEUR

CPAS de Comines-Warneton

PARTENAIRES

Les bénévoles des a.s.b.l. de soutien aux animations de nos maisons de repos :

- HOME PAUL DEMADE : a.s.b.l. Rayon de Soleil
- HOME LA CHATELLENIE : a.s.b.l. Les Amis de la Châtellenie
- HOME SACRE CŒUR : a.s.b.l. Sourire pour Cheveux Blancs & a.s.b.l. Sacré Quartier

Les volontaires aux activités sociales de la Croix Rouge sont également très présents dans nos maisons de repos.

FREQUENCE

Les activités organisées par ces asbl se déroulent tout au long de l'année

PUBLIC CIBLE

Résidents, Familles et représentants

Ensemble de la population de Comines-Warneton

Le personnel de la Maison de repos

DESCRIPTION

Nos maisons de repos encouragent le bénévolat dans un esprit d'ouverture à l'extérieur. Les bénévoles apportent aux résidents une disponibilité d'écoute, une présence dynamique, un supplément de chaleur humaine qui leur insufflent l'énergie et la confiance en soi.

Les associations organisent des moments de détente et de rencontres pour l'ensemble des aînés de la commune (thé dansant semestriel, repas familial annuel, voyage annuel, jumelages, etc)

Les asbl soutiennent les activités intergénérationnelles avec les écoles de l'entité et le service Insertion du CPAS, elles contribuent également très largement aux fêtes d'anniversaires des résidents.

Diverses activités, expositions et animations sont également organisées dans le cadre des ducasses locales.

L'aide des bénévoles est sollicitée lors des sorties collectives. Quelques exemples de sorties collectives :

Last Post, après-midi à la mer, visites de musées, tea-room, marchés locaux.

Les associations apportent leur contribution à un hébergement agréable et soutiennent les animations en procurant des moyens matériels et humains complémentaires. Elles s'occupent également de la boutique ambulante.

Les volontaires aux activités sociales de la Croix Rouge soutiennent également les activités organisées par nos maisons de repos.

PHOTOS

AIDE ALIMENTAIRE

SECTEUR

Social – Insertion socioprofessionnelle

Les bénéficiaires de l'Epicerie Solidaire

ORGANISME PORTEUR

Asbl. Perspectiv'

PARTENAIRES

CPAS de Comines-Warneton

Régie des quartiers de Comines-Warneton

FREQUENCE

Hebdomadaire

PUBLIC CIBLE

Familles de notre commune rencontrant des difficultés à boucler leur budget mensuel

DESCRIPTION

Le CPAS est agréé pour recevoir les denrées issues du programme européen d'aide alimentaire (FEAD). Il octroie les bons d'accès aux familles de notre commune rencontrant des difficultés à boucler leur budget mensuel

L'Asbl Perspectiv' gère les stocks et organise la distribue des denrées.

JOURNÉE DE L'ÉNERGIE

SECTEUR

Social – Insertion socioprofessionnelle

L'ensemble de la population de Comines-Warneton

ORGANISME PORTEUR

CPAS de Comines-Warneton

PARTENAIRES

Administration communale

Région Wallonne

Le Grand Huit

Ludik Energie

Environnement et Decouvertes

Police - Mobicom

Bon…jour sourire

Garage DELBAR Mouscron

Cap Sciences asbl

E2=MC sprl

Ville de Mouscron – Maison communale de Promotion de la Santé

FREQUENCE

Samedi 21 septembre 2019 – 1 journée 1x/an

PUBLIC CIBLE

L'ensemble de la population de Comines-Warneton

DESCRIPTION

Dans le cadre du « PAPE 2017-2018 » (Plan d'Action et de Prévention Energétique), renouvelé en 2019-2020, le tuteur énergie est chargé de

réaliser des suivis individualisés auprès de ménages précarisés, rencontrés en premier lieu par l'assistance sociale du service.

Dans le cadre du PAPE (Plan d'Action et de Prévention Energétique), nous pouvons également organiser des séances d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie.

Une Journée Energie a donc été organisée. Elle a pour objectif de mettre en évidence le rôle que joue notre Centre dans la sensibilisation aux économies d'énergie et au développement durable.

Différents organismes et a.s.b.l. y ont organisé des ateliers : démonstration de vélos et voitures électriques, expériences à destination des enfants et des adultes, quizz sur les économies d'énergie avec lots à gagner, distribution de kits énergie

PHOTOS

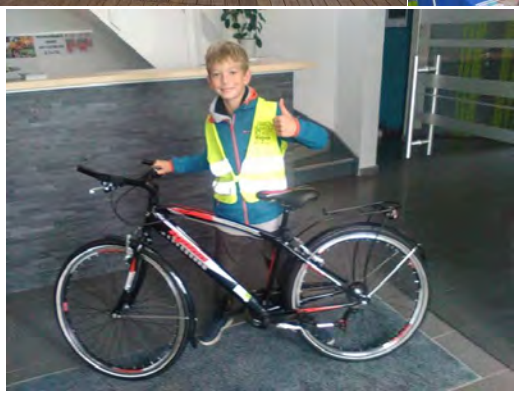

RECYCL'UP

SECTEUR

Social – Insertion socioprofessionnelle

ORGANISME PORTEUR

CPAS de Comines-Warneton

PARTENAIRES

Gouvernement Wallon : subvention de 18 905€

Epicerie sociale 'EPIS'

SCRL LYSCO

Administration communale

ASBL Régie des Quartiers

Centre Culturel de Comines-Warneton

CARPE DIEM Maison de Jeunes

FREQUENCE

2 jours /semaine

PUBLIC CIBLE

Personnes fragilisées et vivant en situation précarisée

Stagiaires du service insertion

DESCRIPTION

Création, avec l'aide des formateurs, des chaises et petites tables de jardin à partir de bois de palettes de récupération. L'objectif initial était de montrer aux stagiaires qu'ils détenaient des compétences dont ils n'avaient pas conscience et qu'il était à la portée de chacun de « faire du neuf avec du vieux ». Vu le succès du projet, d'autres meubles ont été créés par la suite : fauteuils, tables basses, petits meubles TV, jardinières,… avec du bois de palettes.

Cette activité plaît beaucoup aux stagiaires car elle diffère de leur quotidien et leur permet de créer quelque chose d'utile à partir de bois de récupération.

Vu l'engouement pour cet atelier et l'intérêt que certaines associations ou personnes nous ont déjà manifestés à ce sujet, il a été décidé de proposer la vente des meubles et objets de décoration réalisés en bois de palettes au public, à prix démocratique. L'argent récolté permet de réinvestir dans du matériel à destination du service insertion et dans d'autres activités de recyclage.

Grâce au soutien financier du Gouvernement Wallon, nous avons acheté des machines professionnelles et performantes afin de pouvoir produire en plus grande quantité mais également de pouvoir développer des partenariats sur le long terme avec des services de notre commune, de pouvoir participer à des journées liées au recyclage (ex : « fête de la récup » organisée par le Centre Culturel de Comines-Warneton) et ainsi pouvoir promouvoir le développement durable. La subvention accordée nous permet également de développer et de diversifier nos projets de recyclage avec d'autres produits que les palettes, tels que par exemple du carton pressé et recyclé.

PHOTOS

Week-end Solidaire

SECTEUR

Social – Insertion socioprofessionnelle

L'ensemble de la population de Comines-Warneton

ORGANISME PORTEUR

CPAS de Comines-Warneton

PARTENAIRES

Administration communale

Epicerie sociale 'EPIS'

Service des Sports AGISC

Radio Libellule

Magasin DELHAIZE à Comines

Collège St-Henri de Comines

Athénée Royale de Comines

Collège de la Lys

ASBL Jeunes à votre service

ASBL Sourire pour cheveux blancs

Plan de Cohésion sociale

ASBL Régie des Quartiers

La médiathèque de Comines-Warneton / CLP

CARPE DIEM Maison de Jeunes

Kruidvat

Radio Libellule

FREQUENCE

Weekend du 24,25 et 26 janvier 2020 1x/an

PUBLIC CIBLE

Familles de notre commune rencontrant des difficultés à boucler leur budget mensuel

DESCRIPTION

Durant tout le week-end, des activités de sensibilisation, des récoltes de denrées alimentaires et de produits de première nécessité (produits d'hygiène et de nettoyage, couches,...) sont organisées au sein de différents points de collectes. De plus, des activités (repas, concert, ..) sont organisées en partenariat avec différents services et associations de notre commune en vue de mobiliser la population et la sensibiliser aux réalités rencontrées par certains de nos concitoyens plus démunis.

Edition 2020

Vendredi 24/01/2019 : soirée Solidari'Quiz à l'Athénée Royale

L'organisation de la soirée (gestion du bar + service tapas) a été prise en main par le personnel et les étudiants de l'Athénée Royal.

Le quiza été organisé par le Centre de lecture publique

Samedi 25/01/2019 : récolte de denrées durant toute la journée devant les magasins ayant donné leur autorisation.

En soirée : repas solidaire au Collège Saint-Henri (poulet/frites/salade)

Dimanche 26/01/2019 : petit déjeuner et marche solidaire au départ de la Maison de repos de Ploegsteert.

Les viennoiseries ont été réalisées par l'Athénée Royal. Petit déjeuner en self- service de 8h30 à 11h. Ensuite, départs libres pour la marche solidaire.

Au retour des marcheurs, un apéritif était organisé et le service a été assuré par les bénévoles de Sourires pour cheveux blancs.

Cette troisième édition du « week-end solidaire » a été un succès :

Dans les chiffres cités, retenons 26 équipes au quiz, 100 petits déjeuners vendus et 220 marcheurs et coureurs.

Rappelons que ce week-end permet de venir en aide à 130 familles de l'entité cominoise.

Prochaine édition : les 22,23 et 24 janvier 2020.

PHOTOS

SEMAINE DES AIDANTS PROCHES
AU SEIN DE NOS MAISONS DE REPOS

SECTEUR

Maisons de repos du CPAS de Comines-Warneton

L'ensemble de la population de Comines-Warneton

ORGANISME PORTEUR

ASBL Semaine Aidants Proches

CPAS de Comines-Warneton

PARTENAIRES

Le Service Insertion du CPAS de Comines-Warneton

FREQUENCE

1x par an en octobre

PUBLIC CIBLE

Résidents, Familles et représentants

Ensemble de la population de Comines-Warneton

Le personnel de la Maison de repos

DESCRIPTION

L'objectif de cet évènement initié par l'ASBL Semaine aidants-Proches dont le thème central est l'aidant proche, est d'organiser de multiples évènements locaux à leur attention.

Nos maisons de repos organisent des actions/animations spécifiques

Le CPAS a préparé un programme varié à destination des aidants proches : activité assistée par le chien, sensibilisation à la gestion du stress par la sophrologie pour les Aidants Proches, sensibilisation des aidants proches au clown relationnel, atelier réminiscence et conversation sur les

technologies d'hier et aujourd'hui, sensibilisation à la communication non verbale, activité « attrape-rêves »

Une exposition photos a été réalisée sur chaque site, elles retraçaient les différentes activités d'accompagnement proposées au quotidien par nos maisons de repos.

La présence à ces activités, à la fois d'enfants, d'adultes et de personnes âgées leur ont donné l'occasion d'échanger avec toutes les générations et de s'apercevoir qu'un bon entourage permet aux personnes âgées de réaliser encore de belles choses et un tas d'activités !

Ces après-midis se sont terminés par un très agréable et appréciable café gourmand.

PHOTOS

ANNEXE 4

CALENDRIER

CONTROLES SECURITE

ANNEXE 5

MARCHES PUBLICS DEPENDANT
DU SERVICE ORDINAIRE

CALENDRIER COORDINATION SECURITE

UPDATE : 19-10-20

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SEM 1	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu SC	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu HPD	*Simulation d'un exercice incendie avec les EPI : SC*	Contrôle des extincteurs, éclairage de secours, plan d'évacuation : IMPERKRAFT	Contrôle des extincteurs, éclairages de secours, plan d'évacuation CHAT	Mise à jour du PCA (délestage/black-out) + transmission aux directrices et infi chefs : HPD			Contrôle des extincteurs, éclairages de secours, plan d'évacuation SC	Mise à jour du PCA (délestage/black-out) + transmission aux directrices et infi chefs : CHAT	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu HPD	
SEM 2	Contrôle des extincteurs, éclairage de secours, plan d'évacuation : SI	2ème mardi du mois : CPPT	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu CHAT	Mise à jour du PCA (délestage/black-out) + transmission aux directrices et infi chefs : SC		*Simulation d'un exercice incendie avec les EPI : HPD*			Formation à l'exercice d'évacuation pour les EPI : CHAT	2ème mardi du mois : CPPT	Contrôle des extincteurs, éclairage de secours, plan d'évacuation, détection incendie, CENTRE ADMINISTRATIF	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu CHAT
SEM 3	Formation à l'exercice d'évacuation pour les EPI : SC	MARDI 3ème semaine : SC FORMATION PERSONNEL MANŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION ET INSTRUCTIONS CONCERNANT LA CONDUITE A SUIVRE EN CAS D'INCENDIE	VISITE DES LOCAUX centre administratif, Service Insertion et Imperkraft	Contrôle des échelles sur tous les sites	Contrôle des détecteurs incendie (100%) + contrôle des portes coupe-feu SI	VISITE DES LOCAUX Maisons de repos			JEUDI 3ème semaine : CHATELLENIE FORMATION PERSONNEL MANŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION ET INSTRUCTIONS CONCERNANT LA CONDUITE A SUIVRE EN CAS D'INCENDIE	Contrôle des détecteurs incendie (30%) + contrôle des portes coupe-feu SC		
SEM 4	Contrôle des boîtes de secours sur tous les sites	Contrôle des extincteurs, éclairages de secours, plan d'évacuation HOME P DEMADE	Vérifier les contrôles AIB VINCOTTE du 1er trimestre		Formation à l'exercice d'évacuation pour les EPI : HPD	Vérifier les contrôles AIB VINCOTTE du 2ème trimestre			Vérifier les contrôles AIB VINCOTTE du 3ème trimestre	*Simulation d'un exercice incendie avec les EPI : CHAT*	MERCREDI 4ème semaine : HPD FORMATION PERSONNEL MANŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION ET INSTRUCTIONS CONCERNANT LA CONDUITE A SUIVRE EN CAS D'INCENDIE	Vérifier les contrôles AIB VINCOTTE du 4ème trimestre

Nouvel agent : formation aux moyens d'extinction + centrale incendie
Exercice incendie effectué par pompiers (dimanche matin) : 1x/an
Contrôle des EPI suivant les visites de chantier : à compléter sur la feuille "EPI" de ce même classeur

ANNEXE 6

MARCHES PUBLICS DEPENDANT DU SERVICE EXTRAORDINAIRE

SERVICE ORDINAIRE

DESCRIPTION	PERIODE
Absentéisme : contrôles médicaux	01/01/10 au 31/12/2010 reconductible 2x1an (31/12/2012)
Alimentation complémentaire	01/03/2019 au 28/02/2023
Blanchisserie : location entretien du linge plat et des vêtements de travail et entretien des vêtements des pensionnaires des MR/MRS	1/06/2018 au 31/05/2022
Consommables médicaux	01/01/2021 au 31/12/2024
DENREES ALIMENTAIRES : Alimentation générale Lot 1 Epicerie ; Lot 2 Biscuits ; Lot 3 Diététique ; Lot 4 Pommes de terres et dérivés ; Lot 5 : café	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Boissons	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Produits laitiers	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Fruits et Légumes	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Pains et Pâtisseries	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Poissons	chaque année du 1er avril au 31 mars
DENREES ALIMENTAIRES : Viandes	chaque année du 1er avril au 31 mars
Lutte contre les nuisibles / Dératisation	01/06/2019 au 30/04/2023
Désinfection des mains	01/10/2018 au 30/09/2022
Entretien des adoucisseurs des bâtiments du CPAS + livraison sel	01/01/2018 au 31/12/2021
Entretien des chaudières du CPAS : Lot 1 : maisonnettes ; Lot 2 : bâtiments : entretien des chaudières et de la détection gaz	01/05/2017 au 30/04/2021
Entretien des machines de nettoyage WETROK	Depuis 2008, passage 1x/an
Fontaines d'eau dans les MR/MRS	01/05/2019 au 30/04/2023
Fourniture de gasoil et essence pour les véhicules du CPAS	01/04/2017-31/03/2021
Incontinence + produits soins pour les pensionnaires des MR/MRS	01/04/2020 au 31/03/2023
Lignes de connexion entre réseaux locaux : installation et location + back up + antivirus (67 pc)	01/11/2017 au 31/10/2021
Location et nettoyage des tapis	01/01/2019 au 31/12/2022
Logiciel de gestion administrative, facturation et nursing pour les MR/MRS	01/04/2019 au 31/03/2023
Matériel de bureau	01/09/2019 au 31/08/2021
Médecine du travail	01/01/2020 au 31/12/2023
Médicaments	01/01/2020 au 31/12/2023
Nettoyage des vitres	01/01/2017 au 31/12/2020
Portefeuille d'assurances	01/01/2018 au 31/12/2018 reconductible 3x1an (31/12/2021)
Produits et matériels d'entretien	01/06/2019 au 31/05/2021

N° projets	Objet	Budget	Prévision de dépense	N° Art. Budgétaire
20210001	**Travaux divers Home Paul Demade**	Comines	20000,00	83410/723160
20210002	**Travaux divers Sacré Cœur et Châtellenie**	Ploegsteert Warneton	20000,00	83411/723160
20210003	**Travaux divers Maisons**	Maisons + Maisonnettes SC et CHAT	25000,00	124/723160
20210004	**Travaux divers Maisonnettes**	Maisonnettes HPD	15000,00	924/723160
20210005	**Travaux divers Centre administratif**	Centre administratif	82000,00	104/723160
20210006	**Travaux HVAC**	Logements sans abris	25000,00	928/723160
20210007	**Matériel médical**	Ploegsteert Warneton	15000,00	83411/744152
20210008	**Matériel médical**	Comines	15000,00	83410/744152
20210009	**Matériel de cuisine**	Ploegsteert Warneton	25000,00	83411/744152
20210010	**Matériel de cuisine**	Comines	10000,00	83410/744152
20210011	**Matériel / Outillage**	Service Technique HPD	2000,00	83410/744152
20210012	**Matériel / Outillage**	Service Technique SC	2000,00	83411/744152
20210013	**Matériel informatique**	Home Paul Demade	10000,00	83410/742153
20210014	**Matériel informatique**	Ploegsteert Warneton	10000,00	83411/742153
20210015	**Matériel informatique**	Centre administratif	10000,00	104/742153
20210016	**Matériel informatique**	Service social	4000,00	831/742153
20210017	**Matériel informatique**	Service insertion	3000,00	8451/742153
20210018	**Matériel informatique**	Service énergie	3000,00	8015/742153
20210019	**Matériel informatique**	Service ILA	1000,00	837/742153
20210020	**Mobilier extérieur**	Ploegsteert Warneton	20000,00	83411/741098
20210021	**Mobilier extérieur**	Home Paul Demade	20000,00	83410/741098
20210022	**Matériel de bricolage / Equipement chantier**	Service insertion	5000,00	8451/744152
20210023	**Véhicules**	Service repas à domicile	51000,00	8443/74352
20210024	**Véhicules**	Service repas à domicile	80000,00	8443/744152
20210025	**Matériel**	Aide alimentaire/serv social	2000,00	831/744152
20210026	**Véhicules**	Aide alimentaire/serv social	45000,00	831/74398

			520000,00	
En réserve :				
20210027	**Mobilier séjours + chambres**	Ploegsteert Warneton	10000,00	83411/741098
20210028	**Mobilier séjours + chambres**	Home Paul Demade	10000,00	83410/741098
20210029	**Matériel entretien**	Résidence-services	5000,00	83491/744152
20210030	**Matériel entretien**	Ploegsteert Warneton	5000,00	83411/744152
20210031	**Matériel entretien**	Comines	5000,00	83410/744152
20210032	**Mobilier de bureau**	Ploegsteert Warneton	5000,00	83411/7410151
20210033	**Mobilier de bureau**	Home Paul Demade	5000,00	83410/7410151
20210034	**Matériel informatique**	Résidence-services	1500,00	83491/742153
20210035	**Equipement/Sécurité**	Centre administratif	1000,00	104/7240151
20210036	**Equipement/Sécurité**	Service Insertion	1000,00	8451/7240151
20210037	**Equipement/Sécurité**	Service Social	1000,00	831/7240151
20210038	**Equipement/Sécurité**	Home Paul Demade	1000,00	83410/7240151
20210039	**Equipement/Sécurité**	Ploegsteert Warneton	1000,00	83411/7240151
			51500,00	
			571500,00	